



Tombola du Midi Libre



Le Midi Libre organise jusqu'au 30 septembre sa Tombola annuelle.
Ne ratez pas votre journal, de nombreux cadeaux vous y attendent !

Voir page 14

**IL ANIME CE MATIN
UN POINT DE
PRESSE À ALGER**

PREMIER GRAND ORAL POUR ABDELHAK BENCHIKHA

Lire page 19

**Sidi Saïd
tourne le dos
aux intendants**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1071 Mercredi 15 septembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**La doyenne
de Tizi-Ouzou
meurt à 111 ans**

Page 23

Sept sections syndicales montent au créneau

AVIS DE TEMPETE SUR AIR ALGERIE

Lire page 2



Ph./D.R.

**SECTEUR
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**



Ph./D.R.

LES CONSIGNES DE BOUTEFLIKA

Lire en page 3

SEPT SECTIONS SYNDICALES MONTENT AU CRÉNEAU

Avis de tempête à Air Algérie

Ce sont pas moins de sept sections syndicales de la compagnie aérienne Air Algérie, qui ont demandé l'autorisation pour la tenue de cette assemblée générale. Cette alliance des sections syndicales d'Air Algérie vise à contrer principalement l'accord salarial signé, selon ces syndicats, « en catimini avec le syndicat maison »

PAR SADEK BELHOCINE

La compagnie nationale Air Algérie n'en finit pas de traverser des zones de turbulences. Après les forts tumultes, dus au dysfonctionnement (retards dans les départs et arrivées des vols pour toutes les destinations) qui ont secoué la compagnie durant tout l'été de cette année, c'est au tour du personnel de la compagnie, toutes catégories confondues, de mettre son grain de sel. Objet de l'ire des sections syndicales du pavillon national : « la situation de l'entreprise et l'accord salarial qui a semé la discorde au sein de l'entreprise, selon le communiqué transmis, hier, à notre rédaction par les sections syndicales Air Algérie, affiliées à l'UGTA. Autre



Les travailleurs dénoncent les négociations tenues à leur insu.

griefs qui ont amené les syndicalistes à monter au créneau, pour revendiquer la tenue, selon le texte du communiqué d'« une assemblée générale dans les plus brefs délais » : « l'illégalité » du conseil syndical UGTA/entreprise et du Comité de participation dont « le mandat a expiré en 2004 » et celui « de deux membres de droit représentant les travailleurs au sein du Conseil d'administration ». En tout état de cause, ce sont pas moins de sept sections syndicales de la compagnie aérienne Air Algérie, (la section syndicale des pilotes de ligne, celle du technique-sup-

port, des œuvres sociales, du syndicat siège, du syndicat technique-spécifique, du fret et la section syndicale informatique) qui ont demandé l'autorisation pour la tenue de cette assemblée générale. Cette alliance des sections syndicales d'Air Algérie vise à contrer principalement l'accord salarial signé, selon ces syndicats, « en catimini avec le syndicat maison » qui n'est pas représentatif des travailleurs de la compagnie nationale et à plus forte raison, son mandat étant arrivé à terme en 2004. La guéguerre entre les sept sections syndicales affiliées à l'UGTA et le syndicat «

maison », sur fond de signature de l'accord salarial entre le syndicat national d'entreprise Air Algérie et la direction de la compagnie est alimenté par le « flou et l'absence de transparence » qui caractérise cet accord, arguent les sept sections syndicales signataires du communiqué. Récemment, ces sections syndicales d'Air Algérie ont dénoncé ce pacte, fruit, selon eux « de négociations déloyales, tenues à l'insu des travailleurs » se questionnant « quand, comment et entre qui cet accord honteux a-t-il été conclu », évoquant « une augmentation de moins de 2 000 dinars par mois pour les bas salaires et de 70 000 dinars par mois pour certains responsables, avec rappel à compter de janvier 2010 ». La guerre des tranchées est déclarée entre les deux syndicats qui se disent tous deux « représentatifs des travailleurs ». Certes, il ne faut pas se méprendre sur l'enjeu qui est le terreau de la bataille engagée par les sections syndicales d'Air Algérie, affiliées à l'UGTA et le syndicat national d'entreprise Air Algérie. Une bataille dont Air Algérie se serait bien passée, après les dures épreuves traversées durant les vacances estivales. Une lutte qui risque de déstabiliser encore un peu plus l'entreprise qui peine à sortir de la zone de turbulences qu'elle traverse depuis de longs mois. **S.B**

PROJET DESERTEC AU CONGRÈS MONDIAL DE L'ÉNERGIE

Entre supporteurs et détracteurs

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La réalisation de stations de production de l'électricité solaire en Afrique du Nord, destinées aux pays de la région et de l'Europe, fait face à un élan d'opposition mais aussi de défenseurs.

Intervenant depuis Montréal au Canada, lors d'une session du Congrès mondial de l'énergie, le P-dg de Sonelgaz, Nourredine Boutarfa, fera savoir que « le méga projet Desertec, qui est au début de sa phase de séduction, rallie des supporteurs mais connaît également des détracteurs ». Durant cette session consacrée au développement des grands projets énergétiques en Afrique, ce même responsable a constaté que « le projet pourrait être concurrencé par le Plan solaire méditerranéen, initié par la France dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UPM) ».

Il notera, par ailleurs, sa satisfaction quant à l'avancement que connaît ce projet. « Le projet Desertec se développe parallèlement au Plan solaire méditerranéen qui prévoit la construction de centrales solaires d'une capacité totale de 20 GW à l'horizon 2020 », a-t-il dit à ce même propos.

L'idée du projet en elle-même, a fait remarquer M. Boutarfa, à l'ensemble des responsables et experts, est algérienne car, évoquée en 1993 à Tunis lors de la Conférence sur le développement et le fonctionnement des grands réseaux interconnectés, organisée par l'ancienne Uniped. Elle a été, ensuite, reprise par la fondation Desertec sous l'auspice du club de Rome et de l'association Trans-Med pour la coopération sur les énergies, a-t-il poursuivi.

L'Algérie avait alors présenté un projet futuriste de production dans le Sahara algérien de 100 GW en énergie solaire, qu'elle a encore évoqué une autre fois lors de la réunion interministérielle sur les interconnexions Maghreb-Europe tenue à Alger en septembre 1995 et qui a regroupé les ministres chargés de l'énergie d'Algérie, d'Espagne, du Maroc, de Tunisie, de Libye, et d'Égypte, a-t-on rappelé.

Le premier responsable de Sonelgaz soutiendra également que « l'Afrique, dont les idées sont souvent reprises par d'autres, ne doit pas rater le train de la transition en maîtrisant la technologie nécessaire à l'utilisation de ses potentialités énergétiques notamment celles des énergies renouvelables ». Et de préciser au panel que ce projet,

dont le coût pourrait s'élever à 500 milliards de dollars vise à la fois à répondre en grande partie aux besoins des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient et à fournir dans un premier temps 15% de l'électricité nécessaire à l'Europe. Un tel projet devrait pouvoir fournir, avant 2050, plus de 50% des besoins en électricité de l'Afrique du Nord, de l'Europe et Moyen Orient, a-t-il relevé.

M. Boutarfa a, par ailleurs, noté que l'Afrique dont la demande en énergie reste croissante et insatisfaite a besoin de faire aboutir des grands projets comme Desertec, Inga ou le Trans-african gas pipeline (TSGP - reliant le Nigeria à l'Europe via l'Algérie). Mais la réussite de Desertec et du TSGP dépendra de l'intérêt des bénéficiaires à promouvoir le concept de complémentarité afin d'utiliser avec une plus grande rationalité économique les ressources naturelles, industrielles et humaines africaines existantes, a-t-il tenu à souligner.

Alors que l'Afrique peine à atteindre les 30% d'accès à l'électricité, les autres régions en développement atteignent des seuils de 70% à 90%, a-t-il relevé en indiquant que la consommation énergétique en Afrique est la plus basse au monde, représentant moins d'un tiers de la moyenne mondiale.

LA FOIRE SE TIENDRA DU 16 AU 18 SEPTEMBRE À LA SAFEX

Les produits textiles turcs à l'honneur

Dans le cadre du renforcement des relations algéro-turques et la promotion des activités entre les deux pays, la Safex accueillera durant deux jours une exposition de textiles. Ainsi, elles seront une quarantaine de sociétés turques spécialisées dans l'industrie du textile, parmi les plus importantes de ce pays, à exposer du 16 au 18 septembre à Alger (Safex), leurs dernières créations dans tous les styles d'habillement, a fait savoir, hier, le coordinateur du bureau du conseiller commercial auprès de l'ambassade de Turquie à Alger, Mehmet Raci Omer. Cette exposition qui sera baptisée « Istanbul fashion show »,

a-t-on indiqué, sera l'occasion pour le public algérien d'avoir un aperçu des créations turques.

« Elle permettra au public algérien de connaître les nouvelles créations en matière de prêt-à-porter hommes, femmes et enfants, vêtements classiques, tenues de sport, sous-vêtements, chaussettes et chaussures », a précisé ce même responsable lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade.

« Si l'objectif direct des exposants demeure la vente de leurs produits, le partenariat avec des sociétés algériennes ainsi que l'investissement sont aussi escomptés

», a-t-il noté. « Nous avons eu beaucoup de demandes de co-participation de la part de sociétés d'autres pays, mais nous les avons rejetées par crainte qu'elles ne puissent garantir la qualité voulue pour cette foire », a-t-il encore souligné.

« Istanbul fashion show » a été organisée en Azerbaïdjan en 2009 puis en Syrie en 2010. Sa tenue en Algérie vient en réponse à « la demande croissante manifestée par les Algériens pour les produits textiles turcs », soutient M. Raci Omer. Cet intérêt pour les produits turcs a d'ailleurs poussé l'ambassade de Turquie, rappelle-t-il, à « faciliter l'entrée des com-

merçants algériens en Turquie afin de leur permettre d'importer de chez nous ».

Affectés apparemment par la crise économique mondiale, les échanges commerciaux entre la Turquie et l'Algérie sont passés de 5 milliards de dollars en 2008 à environ 4 milliards de dollars en 2009. La Turquie a été classée 6^e client de l'Algérie en 2009 avec plus de 2 milliards de dollars d'importations et son 7^e fournisseur avec des exportations de plus de 1,7 milliard de dollars.

M. B.

SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LES CONSIGNES DE BOUTEFLIKA

Le président de la République a appelé tous les acteurs intervenant du mouvement sportif à redoubler d'efforts afin de hisser le secteur de la Jeunesse et des Sports à un haut niveau de compétence et de pertinence.

PAR MOKRANE CHEBINE

En recevant le ministre en charge de ce Département, Abdelaziz Bouteflika a mis l'accent sur le volet formation, en exhortant les intervenants dans ce domaine à favoriser davantage le sport scolaire et l'éducation physique, dans un souci de moraliser les différentes disciplines sportives et inculquer l'esprit déontologique dans le cœur des jeunes.

A l'issue de l'évaluation du secteur, le président de la République a souligné « la nécessité d'oeuvrer davantage au renforcement des moyens permettant d'aménager et d'organiser des activités de loisirs et de développer la pratique sportive dans sa diversité et à tous les niveaux ». Dans cette perspective, le chef de l'Etat a précisé que le gouvernement devra « s'attacher à la relance de l'éducation physique à l'école ainsi que du sport scolaire et universitaire qui constituent le vivier naturel du sport d'élite et de haut niveau ». « Pour leur part », a affirmé le président de la République, « les collectivités locales doivent être mises en situation d'assumer leur part dans cet effort national en faveur de la jeunesse et du sport ». Le chef de l'Etat a rappelé que « chaque acteur du mouvement sportif doit oeuvrer dans son champ de compétence avec le concours des pouvoirs publics à garantir au mieux l'efficacité et l'efficacité du système sportif, avec le souci constant de l'éthique, de la déontologie, de l'obligation de résultats et de l'intérêt supérieur du pays, de sa jeunesse et du sport algérien ». Enfin, le président de la République n'a pas manqué de réaffirmer



Abdelaziz Bouteflika

tout l'intérêt qu'il accorde « au rôle important que doivent jouer les établissements de jeunesse en matière d'épanouissement des jeunes, de promotion du civisme, d'éducation à la citoyenneté et de protection de l'environnement ».

Les réalisations du secteur

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a présenté l'état de mise en oeuvre du programme du secteur, à travers des actions diverses, où l'on peut citer la prise en charge de 700.000 jeunes dans le cadre des diverses activités d'animation socio-éducative dans les établissements de jeunesse et de 30.000 jeunes bénéficiaires des centres de vacances et de loisirs de la jeunesse pour la session estivale 2010, soit près du double par rapport à la session 2009. Aussi Hachemi Djjar a-t-il noté une progression significative dans le domaine du sport fédéral, avec un effectif de licenciés qui est passé de 438.000, dont 83.000 filles, en 2007 à 910.000, dont 163.000 filles, en 2009,

ainsi que le lancement de deux complexes sportifs, l'un à Tizi-Ouzou et l'autre à Douéra, et un programme de près de 236 milliards de DA décidé par le président de la République pour la période 2010-2014 au profit du secteur de la jeunesse et des sports. Dans le domaine de la relance du sport scolaire de performance, les mesures prises en relation avec le ministère de l'Education nationale ont permis de couvrir 39 wilayas à travers 152 établissements et 261 classes pédagogiques avec un effectif global de près de 6.400 jeunes athlètes, dont près de 1.400 filles. Pour la promotion du sport de haut niveau, des moyens substantiels ont été mis à la disposition du secteur pour mettre en oeuvre des plans de préparation et de participation des équipes nationales aux grandes compétitions de référence. Les actions menées concernent aussi la consolidation du cadre législatif, réglementaire et institutionnel. Dans ce même segment, il a été procédé à la création d'écoles sportives nationales et

régionales spécialisées, dont des écoles nationales de sports individuelles, sports collectifs, sports de combat, sports nautiques et subaquatiques, et sports équestres.

Des projets au profit de la jeunesse

La promotion de la vie associative s'est traduite par l'augmentation du nombre d'associations de jeunes porteuses de projets subventionnés, qui passe de 200 en 2009 à 300 en 2010. L'exécution du programme d'investissement s'est traduite par la progression de l'offre d'infrastructures de jeunesse et de sport à travers la réalisation de 531 projets supplémentaires. Par ailleurs, l'adoption de la politique nationale du sport traduit l'engagement de l'Etat pour la relance du sport, du football en particulier, et a permis la prise de mesures pratiques d'ordre organisationnel, matériel et financier. D'autres mesures ont été également prises, à l'instar de la réalisation d'une école nationale de football à Sidi Moussa, l'augmentation du montant réservé au sponsoring, l'exonération de la TVA sur les équipements et matériels fabriqués en Algérie et acquis par les fédérations sportives ainsi que l'accompagnement effectif des clubs professionnels dans la phase de lancement. Dans ce même cadre, et à la faveur du programme 2010-2014, les équipes nationales, toutes disciplines confondues, disposeront d'une dizaine de centres de regroupement et d'entraînement répartis à travers le territoire national et répondant aux standards internationaux. Ces centres font partie d'un ensemble des près de 4.000 projets relatifs aux activités de jeunesse et de sport, dont 10 piscines olympiques, 93 piscines semi-olympiques, 3 salles omnisports de 3.000 places, 7 grands complexes omnisports, 87 maisons de jeunes et 31 auberges de jeunesse. L'achèvement du programme en cours et la réalisation des projets prévus dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, porteront la consistance du patrimoine du secteur à près de 9.000 infrastructures. **M. C.**

EN PRÉVISION D'UNE PROCHAINE TRIPARTITE RESTREINTE

Louh se concerte avec Sidi Saïd et les patrons

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a reçu hier, au siège de son département à Alger, le secrétaire général de l'UGTA et les présidents et représentants des organisations patronales, dans le cadre des préparatifs d'une prochaine réunion tripartite restreinte sous la présidence du Premier ministre. Cette rencontre a permis de passer en revue un certain nombre de dossiers économiques et sociaux, notamment l'enrichissement du Pacte national économique et social en vue de sa reconduction, conformément à la décision de la 13^e tripartite des 2 et 3 décembre 2009 et aux dernières orientations du président de la République, portant sur la poursuite de la promotion du dialogue social dans l'intérêt du développement du pays. Tayeb Louh s'est entretenu en outre avec Abdelmadjid Sidi Saïd et les membres du patronat sur divers sujets concernant le monde du travail, notamment sur l'état d'avancement des groupes de travail tripartites installés au terme de la dernière tripartite, pour l'examen



Tayeb Louh

des dossiers relatifs à la retraite, aux mutuelles sociales et aux allocations familiales. Le dossier de l'emploi en relation avec les orientations de la politique économique visant à encourager l'investissement générateur d'emplois et créateur de richesses a été également au menu de l'entrevue des trois partenaires, précise un communiqué du ministère du Travail. A l'occasion de cette



Abdelmadjid Sidi Saïd

rencontre, les alliés du Pacte économique et social ont mis en exergue les efforts consentis ces dernières années dans le sens d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs. Ainsi, en matière de préservation du pouvoir d'achat, les partenaires ont procédé à l'évaluation de la mise en oeuvre des conventions et accords collectifs de branche signés dans le secteur écono-

mique public et privé, le 1^{er} mai 2010, « qui ont permis d'améliorer le pouvoir d'achat d'environ 2.800.000 travailleurs », relève le communiqué du ministère. Et d'évoquer les différentes majorations des salaires mises à l'actif des travailleurs ces dernières années. A ce titre, le secteur de la Fonction publique « a enregistré une amélioration des rémunérations suite à l'application de la nouvelle grille des salaires en 2008 ainsi que la promulgation à ce jour de 38 statuts particuliers », note le même communiqué.

La même tendance positive a été relevée par les trois partenaires concernant l'application de certains régimes indemnitaires, dont certains ont été déjà finalisés.

Cela « s'est traduit également par une amélioration supplémentaire des traitements des fonctionnaires, notamment ceux appartenant aux corps communs et aux travailleurs de l'éducation », lit-on encore dans le communiqué du ministère du Travail.

M. C.

ALORS QUE BENBOUZID A LICENCIÉ D'EUX D'ENTRE EUX

Sidi Saïd tourne le dos aux intendants

C'est sur la base du P-V signé, ordonnant l'arrêt de la grève à tout le personnel protestataire, que le ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, a mis en exécution ses menaces de licenciement. Deux intendants, des représentants syndicaux de la CNPIE, ont été suspendus de leurs fonctions pour avoir observé la grève, et ce, au niveau des wilayas de Médéa et de Sétif.

PAR AMEL BENHOCINE



Abdelmadjid Sidi Saïd SG de l'UGTA

Rien ne va plus pour les économistes de l'éducation. En grève d'une semaine renouvelable depuis le 5 de ce mois, le corps des intendants a subi de plein fouet la colère de sa tutelle et se voit désormais lâché par l'UGTA. En effet, la Coordination nationale du personnel d'intendance du secteur (CNPIE), affiliée à l'organisation de Sidi Saïd, a appris hier qu'un P-V portant sur l'arrêt de la grève, a été co-signé, en début de semaine, entre le département de Benbouzid et un « ex-syndicaliste de la Coordination ». Ce dernier a été désigné par l'UGTA, pour négocier avec la tutelle, dans l'unique but d'apaiser les tensions et mettre un terme au débrayage, avec l'avènement de la rentrée scolaire. Une démarche qui n'a pas été du goût des contestataires. « Ils n'ont pas le droit de négocier avec une personne qui n'a aucun lien avec nous. L'UGTA a désigné un ancien membre de la Coordination, auquel nous avons retiré notre confiance, il y a deux ans », a déploré Abdeli Boujamaâ, membre de la CNPIE, que nous avons joint hier par téléphone. C'est sur la base du P-V signé, ordonnant l'arrêt de la grève

à tout le personnel protestataire, que le ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, a mis en exécution ses menaces de licenciement. Deux intendants, des représentants syndicaux de la CNPIE, ont été suspendus de leurs fonctions pour avoir observé la grève, et ce, au niveau des wilayas de Médéa et de Sétif. Plusieurs de leurs collègues ont été destinataires de mises en demeure ver-

bales. « Nous sommes à la croisée des chemins », a ajouté notre interlocuteur. Il s'est dit « étonné » par le retournement de veste de l'UGTA qui, il y a quelques semaines, reconnaissait la légitimité des revendications des intendants. D'ailleurs, Sidi Saïd avait même interpellé Benbouzid, le 2 juillet dernier, déplorant la marginalisation du corps des intendants du nouveau régime indemnitaire, a souli-

gné M. Boujamaâ. « Je n'arrive pas à comprendre comment l'UGTA a pu nous lâcher dans ce moment si délicat. Elle nous a toujours soutenu dans nos revendications, voilà qu'une fois en protestation, elle fait marche arrière », a-t-il regretté. De ce fait, la coordination de l'intendance compte porter l'affaire devant la justice pour faux et usage de faux. En outre, un rassemblement national aura lieu ce matin, devant le siège de la centrale syndicale, pour contester non seulement le licenciement de leurs collègues, mais dénoncer le recul de l'UGTA vis-à-vis de leur protestation. Et ce, en attendant l'autre sit-in prévu lundi prochain devant le siège du ministère de l'Éducation. Par ailleurs, interrogé sur un éventuel échec de leur grève suite à la réticence de plusieurs travailleurs, dû au passage à l'acte de Benbouzid, Boujamaâ a affirmé que si certains travailleurs se sont retirés par crainte de perdre leurs postes, la plupart sont en revanche décidés à aller jusqu'au bout de leur protestation, car ce genre d'« intimidations », poursuit-il, ne fait que renforcer la mobilisation du personnel. Pour rappel, les intendants reprochent à leur tutelle, leur exclusion du nouveau régime indemnitaire. Ils réclament l'octroi de la prime de l'expérience pédagogique et celle de la documentation. **A. B.**

LARGE MOBILISATION À JIJEL

Le personnel d'intendance des établissements scolaires de Jijel, a entamé, hier, sa deuxième journée de grève, avec un taux de suivi de 80%, assuré un membre du bureau de wilaya de la coordination de ce corps de l'éducation. Notre source précise, par ailleurs, que le coefficient de grévistes avoisinait les 72%, le premier jour du débrayage à l'échelle de wilaya. Quant à la Direction de l'éducation de la wilaya, elle avance une participation de seulement 1% du personnel d'intendance à cette grève, d'une semaine reconductible, à la demande de la Coordination nationale, affiliée à l'UGTA. Ce mouvement de protestation, intervenant en début de rentrée scolaire, a retardé le paiement et l'octroi de la prime de 3 mille DA et des manuels scolaires au profit des familles démunies. En plus de l'opération d'inscriptions des élèves, la vente, elle aussi des livres, se trouve pour sa part bloquée dans des dizaines d'établissements de la wilaya. Sans compter sur les autres tâches administratives, incombant aux intendants à l'arrêt, qui vont affecter lourdement

les autres services, si cette grève venait à ce poursuivre. Il convient de rappeler que depuis l'annonce des dernières augmentations de salaire qui ont touché l'ensemble des corps du secteur de l'éducation, c'est l'amertume et la colère parmi le personnel d'intendance qui se trouve exclu de ces revalorisations. D'aucun s'interrogent sur les mobiles de cette mise à l'écart de ce corps, alors qu'il représente la cheville ouvrière dans la gestion quotidienne des établissements scolaires. Parmi les revendications des gestionnaires, le bénéfice des indemnités d'expérience pédagogique et de l'indemnité de documentation, ou d'une autre prime compensatoire en rapport avec les tâches et les spécificités de ce corps. Rappelons que les membres de la coordination locale du personnel d'intendance ont décidé, mardi dernier, d'entrer en grève dès cette semaine au terme d'une assemblée générale, alors que dans la plupart des autres établissements scolaires du pays, le débrayage a été entamé la semaine dernière. **S. B.**

DANS LE CADRE DU PLAN QUINQUENNAL

Quatre nouvelles gares routières pour Oran

Le secteur des transports à Oran sera renforcé par quatre gares routières dont trois seront réalisées au chef-lieu de wilaya et une à Arzew, a indiqué hier, le directeur de cette structure. La réalisation de ces infrastructures, inscrite dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, se fera selon des normes modernes répondant aux exigences du transport dans la wilaya, notamment pour ce qui est du transport inter-wilaya et suburbain, a déclaré Talha Khaled. Des études techniques et architecturales seront prochainement élaborées pour la concrétisation de ces projets, pour lesquels des terrains adéquats ont été choisis, a-t-il ajouté, soulignant que les travaux seront lancés une fois les études achevées. Trois de ces futures stations, d'une capacité d'accueil chacune de plus d'un million de voyageurs/an, seront réalisées à l'est, centre et à l'ouest d'Oran pour couvrir toute la région en matière de prestations de service, sachant que la ville connaît une extension urbaine dans toutes directions. Un terrain foncier a été choisi pour abriter le projet de réalisation de la future gare routière d'Arzew d'une capacité d'accueil d'environ 500.000 voyageurs/an. D'autre part, une enveloppe budgétaire de près de 150 millions de dinars a été consacrée au secteur des transports pour la réhabilitation et la modernisation de trois gares routières implantées dans les quartiers de « El Hamri », « Castors » et « Yaghmouracen ». La réalisation de ces projets vise à améliorer et à promouvoir les prestations de transport dans la wilaya d'Oran, notamment par la concrétisation d'infrastructures contribuant à l'activation des lignes de transport et la création d'autres sur demande des citoyens, a indiqué le directeur des transports de la wilaya. **I. A.**

TOUT EN DÉPLORANT LES MENACES DU MINISTRE

LE SNAPEST APPELLE À L'OUVERTURE DU DIALOGUE

Dans un communiqué rendu public hier, le Syndicat national des professeurs de l'enseignement technique et secondaire (Snapest), a appelé le département de Boubekeur Benbouzid à l'ouverture des portes du dialogue, restées fermées. Il a, en outre, déploré les intimidations et autres menaces brandies par le premier responsable du secteur, relatives au licenciement du corps enseignant. « Le bureau national demande au ministère de l'Éducation à la place des menaces brandies d'ouvrir un dialogue sérieux avec les partenaires sociaux », lit-t-on sur le document. En effet, le bureau national du Snapest, réuni hier, pour discuter de l'évaluation de la rentrée scolaire et sociale, a regretté la rupture du contrat de travail du ministère avec les partenaires sociaux. Cette rup-

ture de concertation, souligne la même source, est due à la grève du mois de février passé, qu'il qualifie d'un « droit indénié reconnu par la Constitution en vigueur dans notre pays ». Cependant, alors que le nouveau régime indemnitaire a été élaboré en février dernier, comme convenu, le syndicat de Mezine Meriane réclame la prise en charge des autres dossiers constituant la plateforme de revendications des enseignants. En premier lieu, la prise en charge du dossier des œuvres sociales et la médecine du travail. Quant à la question de la retraite, le syndicat réclame le droit à la retraite anticipée, sans conditions d'âge ainsi que la comptabilité des deux ans du service militaire avec l'expérience. Egalement, le droit à l'accèsion au logement de fonction social pour tous les ensei-

gnants vue que celui-ci est un moyen pédagogique d'accompagnement. Le syndicat appelle aussi au relèvement de l'indemnité dérisoire de l'heure supplémentaire, la régularisation des indemnités inhérentes au coordinateur de matière et responsabilités des classes, la révision des programmes enseignés et le volume horaire du PES. Sur un autre plan, le Snapest interpelle le ministre à propos des articles sur lesquels sont élaborés les cartes scolaires, pour mettre fin au surnombre voulu dans certains cas des enseignants et à la déstabilisation des établissements. Toutefois, le Snapest a toutefois souligné que « toute injustice de la part de l'administration publique, nous répondrons par une action syndicale sur le terrain ». **A. B.**

FLAMBÉE DES PRIX DES LOGEMENTS ET FORTE DEMANDE D'AGRÉMENT DES AGENTS

Le marché de l'immobilier à la recherche de stabilité

Pas moins de 3 mille agents immobiliers ont déposé leurs dossiers d'agrément au niveau des instances concernées, mais le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme octroie difficilement des autorisations d'exploitation, sachant que les nouveaux critères pour l'obtention de l'agrément sont stricts.

PAR AMAR AOUIMER

A lors que les prix des appartements à Alger ont connu une flambée exceptionnellement élevée ces dernières années, les agents immobiliers pullulent et bon nombre d'entre eux ne veulent pas parler de la nouvelle réglementation régissant les agences immobilières.

En effet, pas moins de 3 mille agents immobiliers ont déposé leurs dossiers d'agrément au niveau des instances concernées, mais le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme octroie difficilement des autorisations d'exploitation, sachant que les nouveaux critères pour l'obtention de l'agrément sont stricts.

De nombreuses agences immobilières ont été contraintes de cesser leurs activités car le marché immobilier est en stagnation et n'évolue pas convenablement en l'absence de législation adéquate. Les agences immobilières disposant de l'acte d'agrément sont peu nombreuses, selon un agent immobilier de Bab El-Oued, qui nous a affirmé que « seulement 14 agences immobilières possèdent une autorisation officielle de fonctionnement dans ce quartier populaire d'Alger ». Concernant la pratique des prix des loge-



La location reste la formule privilégiée par les jeunes couples, même si elle est très onéreuse.

ments, il nous précise que « les montants sont compris entre 1 et 1,4 milliard de centimes pour un appartement F3 et jusqu'à 2 milliards pour un F4 ». Au sujet des loyers des appartements, le montant d'un F4 varie entre 2 et 3 millions de centimes suivant le site dans le quartier de Bab El-Oued où le quartier d'El Kettani affiche les prix les plus chers en raison de la façade donnant sur la mer.

Un autre responsable d'une agence immobilière estime que « la profession ne doit pas exiger un niveau universitaire pour son exercice, mais un niveau secondaire (terminale) peut suffire avec un stage de formation et de perfectionnement dans la branche ».

Il précise que sur le plan financier, il arrive juste à garantir son salaire et celui de sa secrétaire, sans tenir compte des

frais et dépenses inhérentes au fonctionnement. Selon lui, les offres de ventes immobilières ont enregistré une baisse ces derniers temps à cause de la conjoncture économique alors que le système de la location est florissant, sachant que les gens louent des appartements pendant quelques années au lieu d'acheter des logements onéreux.

Il reconnaît que si le marché immobilier est en stagnation, ces derniers mois, c'est en raison des affairistes qui traitent les dossiers dans les cafés sans aucun registre de commerce au grand dam des détenteurs d'agences immobilières, lesquels se conforment aux lois et à la réglementation. Il précise que le marché noir empêche le marché immobilier de se développer.

A. A.

50^e ANNIVERSAIRE DE L'OPEP

Une organisation active, puissante et représentative

Avec pas moins de douze pays membres actuellement, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est transformée, au fil des ans, en une organisation puissante, représentative et capable de façonner le marché pétrolier international par le biais de sa cohésion et ses capacités d'influer sur les prix du baril de pétrole.

En effet, depuis sa création en 1960, ce cartel comme l'appellent les pays consommateurs de pétrole occidentaux a été jalonné de péripéties et de soubresauts, notamment durant les années difficiles de bras de fer des années 70 où les pays producteurs ont exercé une énorme pression sur le marché international allant jusqu'à arrêter de pomper l'or noir, en octobre 1973 où la cessation de livraison du pétrole brut avait mis les puissances économiques mondiales dans une situation de crise.

Avec une production de plus de 28 millions de baril par jour à présent, l'Opep cherche surtout à stabiliser les

cours du pétrole et, dans une certaine mesure, tenter de réguler le marché en jouant sur la hausse des prix du baril, en fonction des fluctuations et de la demande mondiale du brut.

Etant une organisation économique très influente, l'Opep a été particulièrement active durant ces dernières années en arrivant à modeler les cours du baril de pétrole qui ont atteint un seuil historique de 140 dollars le baril au plus fort de la confrontation avec les gros pays consommateurs, et suivant la loi de l'offre et de la demande, sachant que le marché était dopé, en 2007 et 2008 par une frénésie des stocks de pétrole des pays industrialisés avancés, notamment les Etats-Unis d'Amérique.

Avec 40 % de la production mondiale de pétrole et détenant plus de 70 % des réserves prouvées de l'or noir de la planète, l'Opep est en mesure de déterminer les cours du pétrole en tablant sur l'augmentation des volumes de consommation des pays industrialisés, notamment les USA

et la Chine dont la demande en pétrole est de plus en plus importante pour le bon fonctionnement de leurs industries.

L'Arabie saoudite, premier pays producteur et même d'autres pays membres, dont l'Algérie, envisagent de maximiser leur niveau de production afin de tirer le maximum de profits et de dividendes de la conjoncture économique et financière internationale qui leur est favorable.

De 1960 à 2010, l'Opep s'est considérablement renforcée avec l'adhésion de nouveaux pays membres, en plus de l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Venezuela, la Libye, les Émirats arabes unis et le Qatar...

Ainsi, cette organisation est devenue un interlocuteur valable des grosses cylindrées des pays consommateurs sachant que les analystes et les experts en matière pétrolière prédisent des beaux jours pour ce cartel dont la plupart de ses pays membres ont construit leurs économies avec les recettes des hydrocarbures.

A. A.

A SON PLUS HAUT NIVEAU FACE AU DOLLAR DEPUIS 15 ANS

La monnaie japonaise à un seuil inédit

La monnaie japonaise a touché mardi un seuil inédit depuis 15 ans face au dollar, et progressait également face à l'euro, soutenue par des spéculations sur l'issue du duel entre le Premier ministre japonais Naoto Kan et son rival Ichiro Ozawa pour ravir la tête du parti au pouvoir. La devise japonaise s'est envolée jusqu'à 83,25 yens pour un dollar dans la nuit, soit son meilleur niveau face au dollar depuis mai 1995 avant de freiner nettement. Ce matin à l'ouverture des marchés, le dollar valait 83,58 yens contre 83,61 yens et face à l'euro, il valait 107,58 yens contre 107,74 yens lundi soir. La monnaie européenne reculait aussi légèrement face au dollar à 1,2871 dollar contre 1,2880 lundi soir. Selon les analystes, le renchérissement du yen, en cours depuis plusieurs semaines, est une menace pour la fragile reprise économique japonaise car il nuit aux groupes exportateurs de l'archipel et aggrave le problème de la déflation, en réduisant le tarif des denrées importées. Par ailleurs, le dollar a souffert lundi d'un regain de confiance des investisseurs pour l'euro après l'annonce d'une réforme bancaire mondiale moins stricte qu'attendu, la publication de bons indicateurs économiques en zone euro et en Chine. La devise helvétique regagnait du terrain face à l'euro à 1,2914 franc suisse pour un euro et progressait face au dollar à 1,0034 franc pour un dollar. La livre britannique reculait face à l'euro à 83,66 pence pour un euro mais ainsi que face au dollar à 1,5383 dollar.

ALORS QUE LES TARIFS DU FRET PÉTROLIER ONT CHUTÉ

Hausse des prix des frêts secs,

Les prix du transport maritime en matières sèches ont poursuivi leur ascension la semaine dernière, aidés par une reprise de la demande de minerais, tandis que les tarifs du fret pétrolier creusaient leurs pertes, toujours plombés par une surcapacité chronique. L'indice composite Baltic Dry Index (BDI), moyenne des prix pratiqués sur 24 routes mondiales de transport en vrac de matières sèches (minerais, charbon, métaux, céréales, etc.), a terminé vendredi à 2.995 points contre 2.876 points sept jours auparavant.

Depuis mi-juillet, l'indice a grimpé presque sans discontinuer, engrangeant près de 1.300 points et retrouvant son niveau de mi-juin. « La frénésie d'achats de minerai de fer par la Chine renforce les prix du frets pour les plus gros navires, dans un marché stimulé par la perspective d'une demande à nouveau plus étoffée pour le quatrième trimestre » 2010, observe un analyste.

Pour leur part, les tarifs des frets pétroliers ont vu leur recul s'accélérer, toujours plombés par la surcapacité de la flotte et les incertitudes sur la vigueur de la reprise économique mondiale. « Semaine après semaine, il semble que le marché des super-pétroliers s'enfoncé toujours plus avant dans un tunnel de désillusion et de frustration », observent les experts. APS



FOURNITURES SCOLAIRES

LES ÉTALS INFORMELS PRIVILÉGIÉS PAR LES PARENTS

Les prix des fournitures scolaires sur les étals informels, comparativement à ceux pratiqués au niveau des librairies et papeteries, affichent d'importantes marges. À titre d'exemple le cahier 96 pages est cédé à 45 DA dans les boutiques, alors qu'il oscille entre 35 et 40 DA sur ces étals.

PAR AHMED BOUARABA

Tout de suite après la lourde facture du mois de ramadhan et les dépenses non moins importantes de l'Aïd, les chefs de famille sont confrontés à un nouvel adversaire, en l'occurrence les longues listes des fournitures scolaires et autres manuels. Les parents, face à un pouvoir d'achat de plus en plus érodé, tentent de trouver la solution idoine pour pouvoir répondre à la demande de leurs enfants, essayent maintes astuces leur permettant d'économiser quelques sous. D'autant qu'il va falloir penser dès à présent au mouton de l'Aïd.

Les étals informels à la rescousse

Des jeunes, généralement sans emplois, se reconvertissent, pour l'occasion en vendeurs d'articles scolaires cédés à des prix défiant toute concurrence. Bab El-Oued, Belouizdad, Kouba, El Biar... tous les quartiers de la capitale accueillent ces étals salvateurs pour les familles. Même les cartables et autres sacs à dos y sont cédés à des prix très abordables. Les parents d'élèves n'hésitent plus, nécessité faisant loi, à se diriger vers ces commerces informels qui, selon eux leur permettent d'acquérir les fournitures scolaires à des prix concurrentiels. «Croyez-moi, vous ne trouverez



Des étals qui viennent au secours des petites bourses.

«**Nous nous contentons d'une petite marge bénéficiaire, mais nous nous rattrapons sur la quantité, expliquent les jeunes commerçants informels, qui ont parfaitement assimilé la loi de l'offre et de la demande.**

«*pas de prix plus bas ailleurs*» nous dira un père de famille ayant quatre enfants scolarisés, fort de son expérience après avoir écumé plusieurs papeteries du quartier.

La loi de l'offre et de la demande

«*Ils (les vendeurs informels) sont des zawalyas, certes des commerçants, mais sûrement pas des profiteurs*», lance naïvement un acheteur avant d'ajouter «*ces jeunes sont très dynamique, ils répondent à nos demandes rapidement*». Pour leur part, ces jeunes vendeurs informels se disent prêts à

répondre aux attentes de leur nombreuse clientèle. «*Les gens qui viennent effectuer leurs achats chez nous nous font confiance, de ce fait on fait tout pour les mettre en confiance et répondre à leurs attentes*», explique un jeune marchand informel. «*Ce n'est pas de notre faute si les gens préfèrent nos étals aux boutiques*» nous dit-on. D'autres raisons, a-t-on enregistré, incitent les gens à faire leurs achats auprès de ces commerçants. «*Nous nous contentons d'une petite marge bénéficiaire, mais nous nous rattrapons sur la quantité*», expliquent ces jeunes commerçants, qui ont parfaitement compris la loi de l'offre et de la demande.

Les papeteries boudées par les parents

Les prix des fournitures scolaires sur ces étals, comparativement à ceux pratiqués au niveau des librairies et papeteries affichent d'importantes différences. Le cahier de 96 pages coûte 45DA dans les boutiques, alors qu'il oscille entre 35 et 40 DA chez ces marchands informels. Pour les tabliers d'importation, à titre d'exemple, le prix est jusqu'à 700 DA dans les magasins et ne dépasse pas les 500DA au commerce informel. Un sexagénaire, buraliste à Alger, depuis plusieurs années nous explique : «*Le loyer du local, les impôts et différentes*

charges doivent être étudiés avant d'afficher les prix de mes produits » et d'ajouter «*ces marchands informels n'ont pas de frais, ils achètent auprès des grossistes et revendent directement aux clients* ».

Les grossistes mis sur la sellette

Plusieurs gérants de papeteries déplorent le fait que ces commerçants info en toute facilité auprès des grossistes. «*Les grossistes ne devraient pas vendre leurs produits à ces personnes qui ne détiennent pas de registre de commerce* » nous dit-on. Un grossiste en fournitures scolaires, qui a tenu à garder l'anonymat, nous dira à ce propos sur son activité, «*quand un client présente une copie du registre de commerce je ne vais quand même pas faire une enquête à son sujet avant de le servir* ». «*Il se peut que la marchandise, proposée sur ces étals, ait été volée au niveau du port. Ce n'est pas forcément auprès de nous qu'ils l'ont eue* » renchérit l'employé de notre interlocuteur. Face à cette polémique et à toutes les questions soulevées par l'invasion de ces fournitures scolaires sur les étals informels, les parents, eux ne se posent pas trop de questions, et s'estimer plus ou moins heureux de trouver cette issue de secours pour permettre à leurs enfants de ne pas faire grise mine.

A. B.

SEAAL

En raison de travaux, Plusieurs communes sans eau

Les travaux de remplacement d'une vanne de quatre cents millimètres de diamètre sur le réseau de distribution de l'alimentation en eau potable ont engendré l'interruption de l'alimentation en eau potable dans plusieurs localités de la capitale. En effet un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), informe que l'alimentation en eau potable a été suspendue, depuis hier soir à 20h jusqu'à la fin de la journée d'aujourd'hui, dans les communes d'Alger-Centre, (en partie), Belouizdad et Sidi M'Hamed (en partie), rapporte l'APS. Ledit communiqué précise que les travaux pour le remplacement de la vanne sus-citée sont localisés au niveau de l'avenue Fernane-Hanafi au niveau de la localité de Belouizdad. Comme à son accoutumée la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger a mis en place un dispositif de citernage afin d'alimenter, explique-t-on, en priorité les établissements publics et hospitaliers et surtout réduire les désagréments pour la population, selon les termes du communiqué repris par l'APS.

R. A.



FONDATION ARCELORMITTAL

L'ENVIRONNEMENT LE CREDO DE L'ASSOCIATION

Afad, association féministe dirigée par Baya Haddad, s'est également recyclée dans l'environnement via la création de brigades écologiques constituées de micro-entreprises chargées de la collecte des déchets domestiques et leur tri sélectif (carton, verre, plastique), le recyclage et le tri sélectif des ordures ménagères sont une activité hautement écologique.

PAR MOHAMED RAFRAF

Dans le cadre des engagements humanitaires et environnementaux du groupe sidérurgique international, ArcelorMittal, la fonction portant le même nom et dirigée par Felicidad Cristobal, qui a récemment effectué une visite de travail de proximité à Annaba l'ANPEP (Association nationale pour la protection de l'environnement) et l'association Dar El-Insaniya vont pouvoir encore une fois consolider et développer davantage leurs projets de micro-entreprises lancées précédemment avec le concours financier de la fondation. Outre l'action humanitaire déployée par Dar El-Insaniya qui accueille et assiste les femmes en détresse, "Afad" association féministe dirigée par Haddad Baya s'est également recyclée dans l'environnement via la création de brigades écologiques constituées de micro-entreprises chargées de la collecte des déchets domestiques et leur tri sélectif (carton, verre, plastique). Le recyclage



La préservation de l'environnement passe forcément par le tri sélectif.

et le tri sélectif des ordures ménagères sont une activité hautement écologique.

"Il est impératif de développer cette culture de protection de l'environnement urbaine et extra-urbain par l'encouragement des micro-entreprises jeunes, spécialisées dans la collecte et le tri sélectif et celles spécialisées dans le recyclage. Nous sommes très en retard dans ce domaine", estime Baya Haddad. De son côté, Felicidad Cristobal, affirme Mme Haddad, a annoncé que M. Mittal, le patron du groupe ArcelorMittal, a décidé d'augmenter le budget de la fondation pour l'Algérie qui a été retenue comme une priorité pour l'année 2010. Dans le même registre, le président de l'Anpep, va bénéficier d'une aide conséquen-

te dans le cadre de cette coopération avec la fondation pour concrétiser ses ambitieux projets dans le domaine de la protection des zones humides. "Nous avons constaté un réel progrès initié par les services compétents du complexe d'Arcelor Mittal dirigé par Vincent Legouik, un manager très soucieux de la qualité de partenariat que nous entretenons avec cette entreprise depuis l'année 2008, en matière d'action anti-pollution pour préserver la nappe phréatique ainsi que l'air. Il reste aussi bien évidemment beaucoup d'effort à faire car l'environnement et sa protection nécessitent un travail constant et soutenu", indique le premier responsable de l'Anpep.

M. R.

VIOLENCES DANS LES QUARTIERS Explosion de la délinquance

L'agression récente dans un quartier sensible de la ville dont a été victime une équipe de policiers en uniforme, par une bande de voyous, a créé émoi et consternation chez la population annabie, qui commence à s'interroger sérieusement sur les causes de l'explosion de la délinquance et de la violence dans la 4^e ville du pays. Pour certains, c'est le trafic des stupéfiants qui s'est amplifié et qui commence à gangréner la société annabie. "Sous l'emprise démentielle de la drogue, les délinquants ne reculent devant aucun danger. Ils sont capables de crimes et de toutes sortes d'agression et personne n'est dans ce cas à l'abri de leurs méfaits : ni policiers, ni simples citoyens. Les auteurs de l'agression contre la patrouille de police étaient en majorité drogués. Ils l'ont avoué après leur arrestation", confie un officier des groupes d'intervention qui ont participé à la neutralisation musclée des voyous de la place d'Armes. Auteur de la sauvage agression contre les services de force de l'ordre.

Mais face à l'explosion des agressions contre les biens et les personnes, comme en témoignent les statistiques établies par la police et la Gendarmerie, il y a eu regain de violence également dans les zones extra-urbaines contrôlées par la Gendarmerie comme les agglomérations Chetia et Hadjr-Eddis devenues de vrais coupe-gorges où de nombreux vols de voitures avec agression à l'arme blanche ont été enregistrés cette année. La riposte comence donc à s'organiser. Selon des responsables des associations de quartiers, comme celui de la vieille ville, la cité, l'Emgafer, Djebanet lihoud... une pétition dénonçant la recrudescence meurtrière de la délinquance dans la ville d'Annaba est sur le point d'être mise à jour et sera publiée dans la presse locale. "Nous en avons ras-le-bol, c'est devenu infernal pour des citoyens désarmés que nous sommes. La délinquance est en train de semer partout, au centre-ville comme dans la périphérie, peur et désarroi, dans l'indifférence générale. Jamais Annaba n'a connu pareille situation, même aux pires moments du terrorisme. C'est que l'insécurité est devenue un sentiment pesant, collectif qui vous empoisonne la vie de tous les jours. Vous avez peur pour vous, pour vos enfants, pour votre femme ou sœur, qui peut être attaquée à tout moment dans la rue sans que puisse intervenir qui que se soit. C'est cette indifférence aussi qui est insupportable. Alors nous avons décidé de bouger au niveau des quartiers les plus exposés, les plus touchés par ce mal qui est en passe de devenir un véritable cancer si on ne prend pas garde et si on ne réagit pas", estime Hafid, un responsable de l'association place d'Armes.

M. R.

SERAIDI, ALIMENTATION EN EAU POTABLE LES ROBINETS À SEC

C'est devenu depuis le début de l'été un vrai calvaire au quotidien pour la population de Séraïdi qui ne sait plus à quel saint se vouer pour régler ce crucial problème d'eau potable. Les promesses du maire pour remédier définitivement à cette situation sont restées de vœux pieux qui n'ont pas abouti, malgré la pression des représentants des associations de quartiers qui l'ont à maintes reprises relancé pour trouver une solution à ce casse-tête quotidien. De leur côté, les services de la SEATA (Société de l'eau et assainissement des wilayas d'El Tarf et de Annaba), se dégagent de cette responsabilité via des communiqués affirmant que les ruptures en alimentation d'AEP sont essentiellement en rapport avec les coupures intempestives du courant électrique.

"La SEATA ne peut faire valoir indéfiniment un tel argument, il n'est pas justificatif des coupures devenues très fréquentes depuis pratiquement le lancement de la saison estivale", estiment, pour leur part, de nombreux citoyens qui ont pris attache avec le Midi Libre.





INFOS DE AIN DEFLA

Crime crapuleux

La population d'El Mayenne, petite commune de la daïra d'El Attaf s'est réveillée bouleversée par la mort dans des conditions affreuses de la petite M.S. âgée de 14 ans. En effet, la brigade de la Gendarmerie nationale a arrêté ce samedi un jeune page de 18 ans. Ce criminel a abusé de la fille, l'a égorgé, puis ensuite l'a jeté dans un puits. Il a été placé ce lundi sous mandat de dépôt.

Mort par noyade

Malgré les nombreuses campagnes de prévention, la protection civile continue d'enregistrer des morts par noyade. Dimanche, vers quinze heures, un jeune âgé de 12 ans est mort noyé dans une retenue collinaire. La dépouille a été évacuée vers l'hôpital de Chlef. La brigade de gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les causes de la mort qui a endeuillé plusieurs familles.

Opération distribution de manuels scolaire

Monsieur Khat directeur du CRDDP de la wilaya d'Aïn Defla, a affirmé : «Nos services ont travaillé pendant deux mois et les opérations de distribution de manuels scolaires se sont achevées dans de très bonnes conditions avec la répartition de 1 million 600 livres représentant 1678 titres dont 7 pour les classes de «tamazight». Notons aussi que la wilaya a mis à la disposition des élèves et étudiants la grande bibliothèque qui contient plus de 30.mille titres.

Chems Eddine Mourah

LAGHOUAT

690.000 têtes du cheptel vaccinées contre la brucellose

Plus de 690.000 têtes du cheptel de la wilaya de Laghouat ont été vaccinées contre la brucellose, a-t-on appris lundi des services de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA). L'opération, quatrième du genre depuis l'année 2006, qui s'est étalée de février à fin juillet derniers, a mobilisé une soixantaine de vétérinaires à travers le territoire de la wilaya, a-t-on indiqué. Cette campagne de vaccination a ciblé plus de 581.000 ovins, 108.000 caprins en plus de l'examen de 2.486 bovins, donnant lieu à la détection de 10 cas atteints parmi ces derniers, ont précisé les services vétérinaires. Plus de 1,3 million de têtes du cheptel ont été, par ailleurs, vaccinées contre la clavelée, ce qui a nécessité l'acquisition de 1,4 millions de doses destinées à la protection de la richesse animale et la minimisation des pertes économiques, a-t-on fait savoir de même source. S'agissant de la vaccination contre la fièvre aphteuse, elle a touché 7.036 têtes de bovins sur un effectif de 8.000 têtes recensées à travers la wilaya, a-t-on ajouté. En parallèle, les campagnes de sensibilisation et de prévention contre les risques de zoonoses contagieuses se poursuivent à travers la vaccination et le contrôle régulier, outre l'inspection des abattoirs et des activités d'élevage notamment apicole, cuniculicole et avicole. La wilaya de Laghouat compte environ 1,4 million d'ovins, concentrés notamment dans la partie sud de la wilaya, tandis que le nombre de caprins avoisine les 60.000 têtes, selon les services de la DSA.

APS

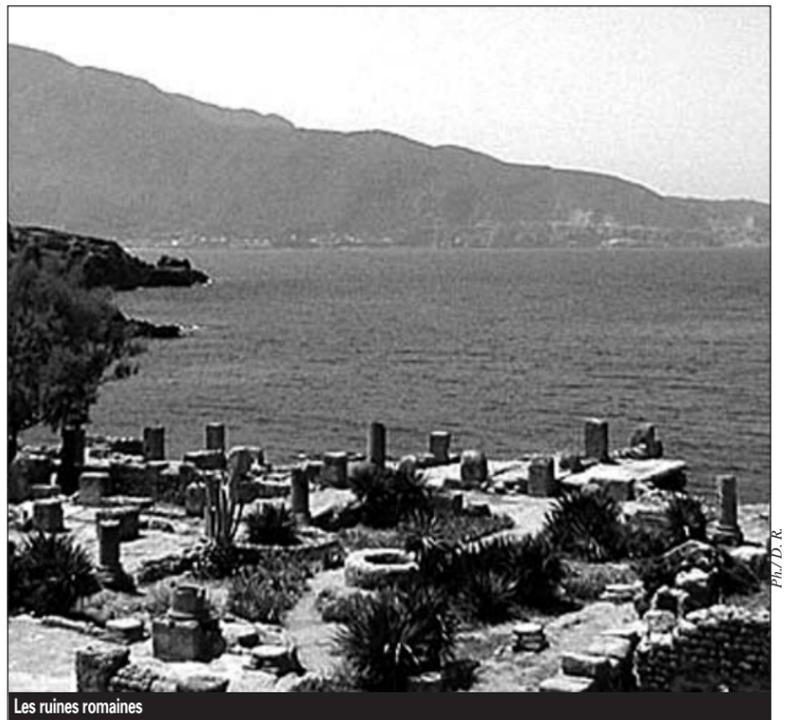
TIPASA, RUINES ROMAINES

Réhabilitation du site archéologique

Le site archéologique de Tipasa a été retenu, par la banque mondiale, pour une opération de réhabilitation, a-t-on appris le site de cette institution financière.

Ce site a été retenu au même titre que 7 autres sites algériens, parmi les 117 projets dont plusieurs pour la région du Moyen Orient et d'Afrique du nord (MENA) pour une opération de réhabilitation des Médinas Maghrébines, selon la même source. Pour ce faire, la banque mondiale a débloqué un montant de 2 milliards de dollars pour les besoins de cette opération. Selon Anna Bjerde, la responsable du service développement urbain esocial de la banque mondiale citée dans le rapport de cette institution, cette initiative vise la modernisation de ces sites historiques et des médinas en assurant notamment un développement durable et par conséquent l'élévation du niveau de vie des populations vivant dans ces zones classées. Selon la même responsable, la banque mondiale a financé, depuis 1970, 241 projets liés au patrimoine culturel pour un montant de 4 milliards de DA.

Cette opération de réhabilitation a pour objectif de classer les médinas-maghrébines sur la base d'indices précis liés, entre autres, à leur poten-



Les ruines romaines

tide croissance calculé en fonction des actions de réhabilitation urbaine et de développement touristique. Le but de cette opération est, aussi, de renforcer les économies locales en améliorant l'environnement urbain de ces médinas, la qualité de l'espace public en Afrique du nord et ailleurs et de générer en même temps, des postes d'emploi.

Concernant l'Algérie, les 7 sites classés sur la liste du patrimoine de l'humanité (UNESCO) à savoir la Casbah d'Alger, la Vallée du M'Zab, les Parcs Archéologiques de Tipasa,

de Timgad et de Djemila, le site de la Kalaa des BéniHamad, le Parc Naturel du Tassili vont bénéficier du financement de la banque mondiale dans le cadre de cette opération de réhabilitation des médinas maghrébines. Les médinas historiques, déplorent les responsables de la banque mondiale ont connu ces dernières décennies un délabrement matériel et social rapide provoqué par le départ de leurs habitants, l'urbanisation effrénée et la croissance des quartiers modernes.

APS

M'SILA, RÉSEAU ROUTIER

Refection de 119 km linéaires



Renforcement et modernisation de près de 120 km de routes nationales Un linéaire de 119 km de routes nationales (RN) sera réhabilité, renforcé et modernisé "entre le dernier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011", a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

La première action de renforcement concernera la RN 40 reliant les wilayas de M'sila et de Tيارت en passant par les communes d'Ouled

Derradj, à l'Est et Ain Lahdjel, à l'ouest, sur une distance de 78 km. Le second projet programmé durant la même période consiste à renforcer la RN 45 (M'sila-Bordj Bou Arreridj et M'sila-Boussaâda) sur une tranche de 15 km, a précisé la même source. Un autre projet de réhabilitation et de modernisation, l'un des plus attendus par les usagers de la route, concerne la RN 60 reliant la ville de M'sila à la localité d'El Mehiri (Bordj Bou Arreridj) sur 25 km. Compte tenu du

trafic important observé au niveau de cet axe et la dégradation avancée de la chaussée, les services de la direction locale des Travaux publics envisagent de lancer les travaux de renforcement "prioritairement et dans les plus brefs délais", a-t-on ajouté à la wilaya.

Les axes devant être renforcés dans le cadre de cette opération ont été retenus en fonction du flux considérable de la circulation. Un flux qui se traduit, a-t-on précisé, par le passage quotidien de 15.000 véhicules de tous tonnages sur la RN 40, 13.000 sur la RN 45 et 14.000 sur la RN 60. Rappelons que le secteur des Travaux publics a réceptionné au cours des 2 dernières années dans la wilaya de M'sila, 180 projets de renforcement et de réhabilitation du réseau routier sur un millier de km de RN, de chemins de wilaya (CW) et de chemins communaux (CC).

La wilaya de M'sila dispose d'un réseau routier jugé "très important", s'étendant sur 4.022 km dont 924 km de RN, 798 km de CW et 2.300 km de CC, en plus de 257 ouvrages d'art.



COLLO

Les citoyens demandent la réfection de la route

Les habitants de Colla ont procédé hier à la fermeture de tous les chemins qui mènent au territoire de leur commune en signe de mécontentement à l'égard des élus locaux qui selon eux "tergiversent" à bitumer le tronçon de 6 kilomètres reliant le village escarpé de Colla au siège de APC. "La dégradation est telle que nos engins, même neuf, sont usés par la force des choses" nous dit-on. Pour en savoir un peu plus sur le sujet nous avons tenté de prendre contact par téléphone avec le P/APC mais en vain. Par ailleurs, le chef de cabinet nous confirme que "dès que l'enveloppe financière sera dégagée nous entamerons les travaux de bitumage et ce à partir du mois de décembre au plus tard au début de l'année 2011".

A. A.

JIJEL

Une nouvelle collection d'animaux au parc Kissir

Une nouvelle collection d'animaux viendra enrichir prochainement le parc animalier de Kissir (ouest de Jijel), ouvert en juillet 2006 et déjà fort d'un éventail d'une cinquantaine d'espèces, a annoncé la direction de ce parc.

Au total, 11 espèces dont des fauves, des oiseaux et des reptiles, seront réceptionnés du jardin zoologique de Belgrade (Serbie) dans le cadre d'un protocole de coopération et d'échanges entre ce parc et celui de Kissir, signé en 2007, selon les services de la wilaya. Les nouveaux hôtes attendus sont des couples de Lama glama (camélidé domestique originaire d'Amérique du Sud), panthéra pardus (sous-espèce de panthère noire, en voie d'extinction), canis latrans (coyote), ammotragus lervia (mouflon à manchettes), ovis aries musimon (espèce de bovidé, s'apparentant au mouflon corse), Chrysolophus pictus (galliforme, faisán doré), phasianus colchicus (faisán originaire des forêts montagneuses de Chine), lophura nycthemera (faisán argenté), syrmatiscus reevesi (faisán originaire du sud-est de la Chine), python molorus bivittatus (python indien) et un lion (panthéra leo). Ces espèces sont protégées par la convention sur le commerce international des espèces faunistiques et floristiques sauvages menacées d'extinction (CITES) plus connue sous l'appellation de "Convention de Washington".

En revanche, le parc animalier de Kissir fournira à son homologue de Belgrade des espèces locales, notamment des couples de gazelles dorcas, des fennecs, des singes magot, un milan royal, un porc-épic et une grue couronnée. Principale attraction dans la région depuis son ouverture au public, le parc animalier de Kissir qui s'étend sur 24 hectares, dans un magnifique site de la corniche jijelienne, reçoit en moyenne de 6.000 à 8.000 visiteurs par jour, notamment en période de pointe. Le "pic", en 2010, a été atteint en juillet avec près de 270.000 visiteurs.

APS

CONSTANTINE, EVACUATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

DES FAMILLES ONT FÊTÉ L'AÏD DANS DES F3 NEUFS

Des centaines de familles ont célébré, pour la première fois, la fête de l'Aïd dans un espace sain, moderne et doté de toutes les commodités pour mener une vie décente et digne.

Sauvées des affres d'un habitat plus que précaire pour être relogées dans des habitations neuves à Ali-Mendjeli (Constantine), des centaines de familles ont célébré, pour la première fois, la fête de l'Aïd loin de l'environnement souvent nauséabond où elles ont vécu pendant des décennies.

Même si une sorte de nostalgie est perceptible chez certains, ces familles ont fêté, pour une fois, l'Aïd El-Fitr dans un espace sain, moderne et doté de toutes les commodités pour mener une vie décente et digne.

"C'est vrai que nous avons un petit pincement au cœur, car on a longtemps vécu différemment, mais notre vie se déroulait dans des conditions déplorables et nous voilà aujourd'hui sous des toits décents. L'ambiance et la convivialité s'établiront au fil des années", dira Zohra S., "tirée" de l'enfer des bidonvilles de Djenane Tchina où elle vivait avec ses cinq enfants.

Cheikh Saïd B., 65 ans, qui a passé toute sa vie à rue Rahmani-Achour (ex- Bardo) et qui vient d'être relogé à Ali-Mendjeli, cache, lui, très mal son chagrin et évoque avec beaucoup d'amour ses souvenirs à la mosquée Chentli qu'il qualifie de "tout un pan d'histoire" des ex-habitants de ce pittoresque quartier.

Si les adultes semblent, cependant, bien gérer l'absence de leurs repères habituels, les plus jeunes semblent éprouver quelque difficulté à s'accommoder de leur nouveau milieu. Ils souhaitent, comme le



La fin de l'habitat précaire signifie le début d'une nouvelle vie pour des milliers de familles.

souligne Mehdi A., un lycéen de 17 ans, "trouver rapidement de nouveaux repères, se faire de nouveaux copains" et attendent, pour cela, avec impatience, la rentrée des classes. Malgré tout, ce jeune homme a tenu, au premier jour de l'Aïd, à faire une virée à son ancien quartier, aujourd'hui en chantier, en contrebas du futur viaduc trans-Rhumel.

"Vous savez, j'y suis né, j'y ai grandi et j'y ai mes habitudes", dit-il un tantinet triste, avant de reconnaître toutefois que "cela ne pouvait pas durer éternellement".

En ce jour de fête, Aldjia H., 44 ans, surveille avec le sourire, depuis son balcon du 2^e étage, son petit dernier, Akram, qui gambade gaiement sur le large trottoir. "Avant, à Djenane Tchina, j'étais prise de panique à chaque crissement de pneus sur la route joignant Chaâet Ersass (près du stade Hamlaoui), à Bab El-Kantara, ou à chaque fois que je voyais mon petit jouer au milieu de la fange omniprésente devant notre logis", témoigne cette dame, avant d'assurer que l'une de ses plus

grandes joies, à elle et à son mari, est de pouvoir "acheter, de temps en temps, des petits bibelots pour (son) appartement, un petit F3, certes, mais qui n'a plus rien à voir avec une baraque tapissée de tôle ondulée".

Son mari, Bachir, la soixantaine, mais toujours alerte, acquiesce et souhaite que tous ceux qui résident encore dans des logements de fortune puissent enfin vivre décentement et offrir une existence plus confortable à leurs enfants. S'interrompant un instant pour donner l'accolade à un voisin de passage, il reprend pour assurer que "c'est la première fois de (sa) vie (qu'il) peut, le jour de l'Aïd, appréhender l'avenir de (ses) enfants, désormais éloignés de la promiscuité, avec confiance et sérénité".

Dans ce que l'on appelle, à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, les "UV" (unités de voisinage), la nostalgie des jours de fête d'antan envahit parfois l'esprit, notamment des plus âgés, mais on essaye de ne pas trop y penser et de regarder vers demain.

APS

FOURNITURES SCOLAIRES

UNE HAUSSE DES PRIX CONSIDÉRABLE

PAR NAIMA DJEKHAR

Déjà largement éprouvées par les dépenses du mois de Ramadhan et de l'Aïd, les familles vont devoir, encore une fois, revoir leur budget relatif à l'acquisition de fournitures scolaires. La flambée des prix n'a pas uniquement touché la merceria, mais également, les fournitures scolaires, dont les indispensables cahiers. Un simple tour auprès des papeteries renseigne, on ne peut mieux, sur l'augmen-

tation vertigineuse des prix qui a marquée cette rentrée. La fluctuation du cours mondial du papier ou des devises sont les principales raisons invoquées par les importateurs et les grossistes pour justifier cette courbe ascendante. De son côté, le consommateur, qui reste dubitatif devant une telle situation, ne semble aucunement convaincu par ce genre d'arguments. Tout ce dont il est sûr, c'est qu'il va être, à nouveau, saigné à blanc « pour équiper » sa progéniture.

Pour la rentrée 2010-2011, les cahiers les plus utilisés, soit ceux cumulant 288 pages sont cédés dans le commerce de gros à 87 dinars, face à 100 DA chez les détaillants. L'année dernière, ils ne dépassaient pas les 60 DA. Pour ceux à 96 pages, ils sont vendus à pas moins de 30 dinars, c'est-à-dire le double du prix affiché pour la rentrée 2009-2010. Le textile n'a pas lui aussi échappé à cette course folle des prix. Les fameuses blouses bleues et roses qui serviront d'uniforme à des milliers

d'écoliers sont certes disponibles, mais presque inaccessibles. Cédées à moins de 500 dinars, l'année dernière, aujourd'hui leurs prix oscillent entre 600 et 1.200 dinars. Dans son programme de solidarité, l'Etat alloue une aide financière pour les élèves nécessiteux afin de se fournir en articles scolaires nécessaires. Mais devant cette envolée des prix, peut-on réellement remplir un cartable avec une prime de 3 mille dinars ? Pas si sûr...

N. D.



TADARTIW

Bounouh ou le bercail de Sidi Abderrahmane

La commune de Bounouh a été créée lors du découpage administratif de 1985. Située au pied du Djurdjura, cette commune est frontalière de Ain Zaouia, Frikat et la wilaya de Bouira. Avec ses dix mille habitants, Bounouh possède également l'une des plus prestigieuses zaouïas du pays.

PAR NAWEL BEN.



Le village de Bounouh vit grâce à l'émigration

C'est la zaouïa du Cheikh Ben Abderrahmane, ce dernier serait né aux environs de 1715 au village Baâli dans la commune de Bounouh. Il étudia les sciences culturelles à la Zaouïa de Cheikh Essedik Ouarab Nath Irathen, ensuite il se déplaça à Alger, puis à El Azhar au Caire (Egypte). Il passera un quart de siècle à apprendre la chariaâ et les sciences de l'islam. Il apprendra le fiqh chez Cheikh Mohamed Salem El Hafnaoui. Découvrant en lui de nombreuses capacités, ce dernier le chargera d'une mission au Soudan pour aider les gens de ce pays à suivre le chemin de Dieu en leur apprenant le Coran et la Sunna. Après cette mission, il retournera en Egypte où il continua à prier auprès de son maître. En 1769, il retourna en Algérie. C'était donc à Ath Smaïl qu'il édifiera une zaouïa où il dispensera l'enseignement du Coran et apprendra aux disciples la méthode El Khaloutia. Après quelques années, il ressentit le besoin de dispenser son savoir à un large public. Il s'installa alors à El Hama (Alger) où il édifia sa zaouïa. En homme pieux, le cheikh recommandait aux gens de suivre le Coran et la Sunna du Prophète Mohamed (QSSL). Il mourut en 1793 après avoir réussi sa noble mission. Aujourd'hui les deux zaouïas de Bounouh et d'Alger qui portent

son nom, sont toujours des lieux de pèlerinage pour beaucoup de gens notamment durant les fêtes religieuses. On l'appelle d'ailleurs Bou Qabrine ou le saint aux deux tombeaux.

Revenant à la vie quotidienne des habitants de Bounouh, ces derniers espèrent toujours leur part du développement à commencer par une régularité dans leur alimentation en eau potable qui reste le problème quasi sempiternel dans cette région. Selon les villageois, cette denrée est rare aussi bien à Bounouh que dans les autres villages et cela dure depuis des décennies. Actuellement Bounouh est alimenté à partir de captage de sources et forages de Helouane et de Thala Oullili en l'attente d'une solution définitive avec cette eau qui arrivera du barrage de Koudiat Asserdoun dans la wilaya de Bouira.

On compte à Bounouh, outre le siège de l'APC, un collège, et plusieurs écoles primaires éparpillées à travers le territoire de

la commune, une agence postale, un centre de santé et un médecin privé. Après ça, tirez le rideau, il n'y a rien à voir. Certes, le village est électrifié et la route qui y mène de Boghni par Tala Oullili est bien entretenue, les autres voies d'accès étant en cours de réfection. On a cette douloureuse impression quand on se rend dans cette commune, que les gens ne vivent que grâce à l'apport de l'émigration. L'agriculture étant absente dans cette région une vue de l'esprit. Les rares terres agricoles appartiennent aux communes de Boghni, de Ain Zaouïa et de Frikat. Seules quelques huileries procurent des emplois pour quelques personnes durant les quelques mois ou semaines qui suivent la récolte des olives.

Et en dépit de tous ses problèmes, Bounouh est par excellence le village de Farid Ali, de Moh Saïd Oubelaïd ou d'Oukil Amar, grands chanteurs kabyles dont les mélodies continuent à bercer les générations.

N. B.

Imedhqane n'Tizi...

● **Malgré les consignes du ministère** de l'éducation sur les exigences de la couleur des tabliers, certains chefs d'établissements dans la wilaya de Tizi Ouzou ne semblent pas l'entendre de cette oreille, puisqu'ils continuent à imposer à leurs élèves des blouses de couleurs de leurs choix. Autrement dit du bleu pour les garçons et du rose pour les filles. L'excès de zèle de ses responsables les a poussés jusqu'à renvoyer des élèves juste parce qu'ils n'avaient pas porté de tablier le premier jour. Une bonne manière de souhaiter la bienvenue aux élèves

● **La lutte contre les constructions illicites** et la prolifération des bidonvilles ne semble pas avoir dissuadé certains, puisque ces "favelas" des temps modernes, continuent de pousser comme des champignons, à l'exemple de celles de Oued Aïssi à quelques encablures du chef lieu de wilaya. Toutes les décisions prises pour délocaliser ces baraquements n'ont pas abouti, tandis que la multiplication des maladies et autres fléaux sont de mise. Ni l'ouverture de la nouvelle ligne ferroviaire, qui passe juste au dessus de ces bidonvilles, ni sa proximité de l'université de Oued Aïssi et de la cité universitaire de Rehalhia, n'ont réussi jusqu'à maintenant à convaincre de la nécessité d'accélérer le processus de son éradication.

● **La rue Lamali appelé communément la route** de l'hôpital ne semble pas connaître de répit en matière d'hygiène et de sécurité. En effet en plus du marché informel imposé au piétons et aux automobilistes, avec toutes les conséquences que cette situation a engendré pour l'environnement, voilà qu'un autre problème vient s'ajouter au vécu quotidien des citoyens de cette cité qui ne sait plus à quel saint se vouer. Un regard des eaux usées vient d'éclater depuis presque une semaine et déverse directement sur la chaussée dégageant une odeur nauséabonde insupportable. Les riverains affirment avoir pris attache à plusieurs reprises avec les services concernés sans que ces derniers ne prennent la peine de se déplacer. Entre temps des grandes flaques se forment obligeant tous ceux qui empruntent cette avenue très fréquentée à jouer de la gymnastique pour éviter de se faire éclabousser par cette eau impropre.

● **Après le programme culturel et artistique** riche et varié initié par la maison de la culture Mouloud Mammeri, à l'occasion du mois sacré du ramadhan, un autre programme et non des moindres pour la rentrée sociale vient d'être concocté par la direction de cette structure. Dans ce programme le mouvement associatif est largement encouragé à se produire pour faire connaître au public Tizi Ouzien ses réalisations récentes sans les différentes disciplines, notamment en matière de musique, d'arts plastiques et du théâtre Amazigh. L'Association scientifique dénommée "La jeunesse du savoir" a eu la chance d'inaugurer ce cycle d'activités par l'organisation d'une exposition ayant trait à l'astronomie et l'astrologie selon les sciences islamiques modernes. Cette manifestation a été suivie par des conférences animées par des universitaires de renom. Tandis que dans les halls se tenait une exposition de livres ayant trait au même thème en présence de certains auteurs. On aurait remarqué principalement celle du docteur Mohamed Salah Seddik éminent sociologue et chercheurs.

Midikabylie@lemidi-dz.com

ABDELWAHAB MOKRANI PEINTRE

LES LUMIÈRES SOMBRE D'UN GÉNIE

Né en 1956 à Jijel, en petite Kabylie, un huit janvier 1958, Abdelwehab Mokrani fut élève de l'Ecole nationale des Beaux-arts d'Alger durant trois années avant de rejoindre l'Ecole supérieure des Beaux-arts de Paris, de 1976 jusqu'en 1982. Il participa à une première exposition collective à la foire internationale d'Alger en 73, puis en 80 dans l'enceinte de l'école même. Diplômé, et désormais pétris dans l'art, il devint pensionnaire de la Villa Abdeltif à Alger. Vite, il est invité en résidence pour une année à la Cité internationale des Arts à Paris. Sa première exposition personnelle, il l'organisa au centre culturel de la wilaya d'Alger en 1981. Jusqu'en 1998, ses toiles n'ont pas quitté les cimaises des galeries. En 1990, la Galerie Issiakhem (aujourd'hui, Isma) exposait ses toiles et ses dessins exécutés pour « Vision du retour de Khadidja à l'opium », un recueil de poésies d'Amin Khan. Deux ans plus tard, les Centres Culturels Français d'Algérie présentaient à leur tour ses illustrations pour « Le Voyage », un poème de Charles Baudelaire. Du centre socioculturel Gérard Philippe en 1982, le Château de Chaudon, en 1993, il ira de salles en salles, de ville en ville jusqu'à la bibliothèque Anatole France en 1998 en passant par la galerie George Bernanos. Il participa à une dizaine d'expositions collectives qui le menèrent de la galerie du centre culturel de la wilaya d'Alger, passant par le musée Picasso d'Antibes, l'Exposition universelle de Séville... Jusqu'à la galerie Nadjet Ovadia de Nancy.

Enlaine au gris et au sombre, sa peinture ne connaît de couleurs que rarement. Il dit qu'il peignait son paysage intérieur, telles qu'étaient ses états d'âmes, et si elles reflétaient l'ambiance extérieurs, elles ne seraient que moroses car, dit-il, la situation n'est jamais propice à l'art. Aussi dès 1997,

il prit son barda et se fixa à Paris après avoir tenté ce qui était possible ici en Algérie, en période d'inculture et de terreur, de surcroît. Il dut partir comme la plupart des artistes sont partis, la conjoncture l'y contraignant, emportant avec lui sa palette comme seule arme de combat comme seule pitance, son oxygène de survie, tel qu'il aimait à le préciser, dans un exil déroutant, déshumanisant.

Il se refuse d'être ce peintre des occasions, celui que l'on ressort pour tel ou tel événement, un objet d'ornement en quelque sorte. Dans sa période d'exil en France, son statut de réfugié dont on usait à mauvais escient a plus gêné son esprit d'artiste dilettante et désintéressé qu'excité l'enclin somme toute légitime du gain facile. Lui il se veut autre, indépendant, exposant quant il le veut et quand il le peut car, avoue-t-il, il n'est guère prolifique et souvent se retrouve-t-il à court de toiles. Son indépendance, n'a d'égale que sa sincérité et celle de son art, un art expurgé des fioritures, sains. Une symbiose, une fusion née d'un enchevêtrement de traits au premier jet obtenant en final ces silhouettes, ces formes informes qui pourtant laissent transparaître un poulx, une vie ! Lui, parle de figures humaines, constantes, omniprésentes dans chacune de ses esquisses même si ces œuvres parlent âmes tourmentées quand le mouvement qui en ressort montre le degré de vie de ses êtres à deviner.

Toujours insatisfait, à la quête du singulier, de l'insolite, recherche et prospection, oscillant entre peinture à l'huile et autres formes et supports, c'est dans le papier qu'il étale avec panache son savoir faire avec un ajout de sincérité et d'attachement « Je suis tactile et charnel, caressant » dit-il pour argumenter son amour pour ce produit rêche et chaud qu'est le papier.

Fixer un visage sur une feuille, une toile. Graver la face humaine de l'homme en témoin indélébile, y dessiner de sa mine sombre une expression qui relate son état d'âme... L'homme, ou de la femme plutôt, demande à la Psyché: - Miroir mon beau miroir, suis-je belle ? « En fait, moi, je peins la réponse: l'image qu'il renvoie »

Ni soumis, ni assujéti, Mokrani ne passe pas son temps à rechercher des dates d'exposition. Il dessine et peins par à-coup, comme le dit si bien Lounis Ait Menguellet « la création vient au bon vouloir de l'inspiration. Il apprécie Rembrandt comme Bendaoud pour le clair obscur, la période semi abstraite de Belanteur et de Hocine Ranouh, mais surtout Issiakhem qui lui inspire ces formes tourmentées qui lui hantent l'esprit, Maître qu'il a connu de son vivant et a qui il a rendu hommage dans une expos particulière à laquelle l'a sollicité le Musée national des Beaux arts.

Mokrani se défend d'être sous l'influence d'une école, tout en s'enorgueillissant de prendre un peu de chacune. « Quand on copie un auteur c'est du plagiat, quand on copie plusieurs, c'est de la recherche, dit Courteline ». Electron libre, que ce soit dans le choix du style, du thème ou de la palette, Il dit s'intéresser au simple détail de la vie de tous les jours, à une situation anodine, un fait banal... Tout cela compose le terreau dont il s'inspire, son matériau brut dont il en extrait la quintessence. Mystique ? Non, se refuse-t-il ! Même si les mots comme initiatique, spectres, silhouettes... reviennent dans ses langages et ses toiles, la peinture n'est-elle pas remplie de mystères ?

Après un retour en France à partir de 1997, Abdelwehab Mokrani vit et travaille à nouveau à Alger depuis 2004.

N. B.



GUELMA, AÏN-SANDEL

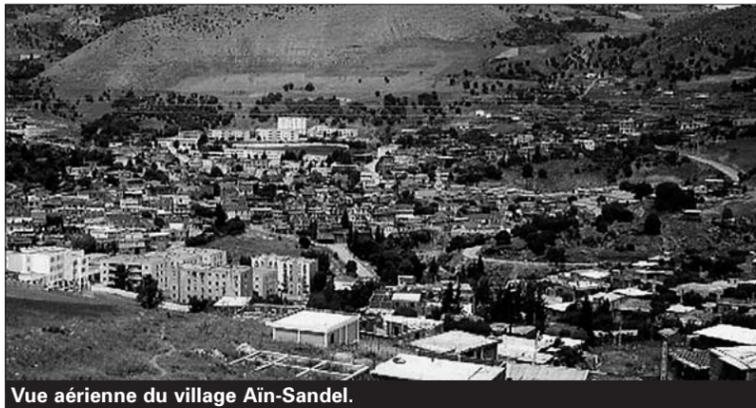
LE DÉVELOPPEMENT RURAL ENCOURAGÉ

Les fellahs ont exprimé le vœu de s'installer sur leurs terres et ils sont encouragés par les autorités locales qui leur ont accordé des subventions conséquentes pour ériger leurs habitations. Plus de 320 logements ruraux ont été finalisés ces dernières années et distribués à des familles initialement recensées et méritantes.

PAR HAMID BAALI

Perchée à 1.195 mètres d'altitude, réputée pour ses hivers rigoureux, la localité enclavée de Aïn-Sandel, rattachée à la daïra de Khézaras, distante de 35 kilomètres de Guelma, couvre une superficie de 71,47 km² et abrite plus de 5.400 âmes, dont la majorité réside dans les mechtas éparses. En dépit de son relief montagneux, cette commune, qui regroupe les agglomérations de Aïn-Sandel, Aïn-Souda, Sebaâ Ayouné et les principales dechras de Maârouf, Djenane Rakhous et Ouidène Laâdjoul, jouit de bonnes conditions sécuritaires, sachant qu'elle a été épargnée par les hordes terroristes durant les années de braise. Le relief accidenté et montagneux ne se prête pas aux cultures intensives céréalières et 80% de cette population rurale vivant dans les mechtas s'adonnent aux cultures maraîchères et à l'élevage.

Les fellahs ont exprimé le vœu de s'installer sur leurs terres et ils sont encouragés par les autorités locales qui leur ont accordé des sub-



Vue aérienne du village Aïn-Sandel.

ventions conséquentes pour ériger leurs habitations. Plus de 320 logements ruraux ont été finalisés ces dernières années et distribués à des familles initialement recensées et méritantes. Région agropastorale, ses habitants ont obtenu des micro-crédits auprès de l'Ansej pour se livrer essentiellement à l'élevage des vaches laitières, à l'apiculture et à l'aviculture. Concernant l'alimentation en eau potable, la couverture, selon les édiles, couvre 70 à 75% des besoins des administrés, puisque des fontaines publiques ont été réalisées au niveau des mechtas. Deux stations de pompage à mechta Djenane Rakhma alimentent un château d'eau de 250 m³ et un autre de 150 m³ à Aïn-Sandel.

Cette localité a accompli d'énormes progrès en électrification (95% de couverture) et seules les mechtas El-Gourbadj et Rahli, totalisant 17 foyers, ne sont pas encore alimentées. Le gaz butane est disponible car il existe cinq dépôts de vente. Il a été retenu une opération d'alimentation en gaz naturel à partir de la commune limitrophe de Aïn-Larbi qui a bénéficié de cette source d'énergie suite au programme complémentaire octroyé par le Président de la République lors de sa visite officielle fin juin 2003 dans la wilaya de Guelma. Aïn-Sandel dispose

d'un central téléphonique de 256 lignes numériques, et plus de 200 demandes pour le téléphone sans fil (WLL) formulées par les fellahs ont été honorées.

L'APC peut se targuer d'occuper la première place quant au désenclavement, car 68 kilomètres de pistes carrossables ont été réalisées au profit des mechtas isolées. Trois autres pistes, totalisant une quinzaine de kilomètres, sont programmées pour rattacher les dechras restantes. Allouée dans le cadre du programme complémentaire, une enveloppe de 1,9 milliard de centimes a contribué à l'amélioration du cadre de vie des citoyens : assainissement, éclairage public, alimentation en eau potable, revêtement des rues des principales bourgades et ouverture de pistes. Dans le cadre du programme quinquennal, cette commune a bénéficié d'un lycée, d'un collège, d'une école primaire, de deux cantines scolaires, d'un stade, d'une maison de jeunes, d'un centre de santé, d'une bibliothèque, de terrains matéco et de quotas importants de logements ruraux, LSP et sociaux à caractère locatif. Aïn-Sandel, petite localité enclavée, administre une magistrale leçon de civisme et d'engagement aux APC de la wilaya, dont certaines sont confrontées à des dissensions partisans qui entravent le décollage économique.

H. B.

SOUK-AHRAS

De nouvelles infrastructures pour la rentrée scolaire

La nouvelle rentrée scolaire 2010-2011 se déroulera à Souk-Ahras dans de bonnes conditions, affirme le directeur de l'éducation Boudjemaâ Slimani. Avec les nouvelles infrastructures qui ouvriront leurs portes aux élèves à partir d'aujourd'hui, il y aura une place pédagogique pour chaque élève. Il s'agit d'un CEM base 5 à Oum Ladaïem, de neuf classes d'extension à Heddada et Merahna, de huit cantines scolaires et de cinq demi-pensionnats pour les paliers du moyen et du secondaire. Le secteur de l'éducation accueillera aujourd'hui 95 mille élèves répartis comme suit : 4.950 en classes préparatoires, 39.002 dans le primaire, dont 7.670 nouveaux inscrits, 36.555 dans le moyen, dont 10.398 en 1ère AM et 14.198 au secondaire, dont 6.144 en 1ère AS. Pour faire face à toutes les difficultés en mesure d'entraver cette rentrée scolaire, les responsables du secteur et ceux de la wilaya de Souk-Ahras ont mis en place un programme consistant qui vise à s'occuper des nécessiteux. Ainsi, 43 mille élèves bénéficieront de 3 mille dinars chacun au lieu de 40 mille l'année écoulée. 21.912 élèves du primaire bénéficieront des trousseaux scolaires et 45.479 élèves (sans compter les enfants des enseignants) bénéficieront des livres gratuitement. Ces efforts consentis par l'Etat visent, selon le directeur de l'éducation, à garantir l'enseignement à tous les enfants quel que soit leur rang social, et à améliorer les conditions de scolarité afin d'arriver à des résultats meilleurs.

K. M.

Nouvelle loi sur la concession des terres

Un total de 1.731 exploitations agricoles collectives et individuelles sont concernées à Souk Ahras par la loi du 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA). Cette loi concernera ainsi quelque 2.986 agriculteurs membres de 218 exploitations agricoles collectives (EAC) et 1.513 exploitations privées (EAI) s'étendant au total sur une surface agricole de 42. mille hectares. La régularisation de la situation de l'ensemble de ces exploitations par l'Office national des terres agricoles devrait avoir lieu dans des délais n'excédant pas les 18 mois, a affirmé ce responsable, soulignant qu'une rencontre de vulgarisation des dispositions de cette nouvelle loi sera "prochainement" animée à Souk-Ahras par le directeur de l'Office régional des terres agricoles, dont le siège est à Khenchela.

Une cellule de wilaya de préparation des dossiers des exploitations vient d'être installée pour faciliter le processus de conversion du droit de jouissance en droit de concession, a souligné le même responsable avant de préciser que la concession est accordée pour une durée de 40 ans aux membres des EAC et des EAI bénéficiaires des dispositions de la loi du 8 décembre 1987 et détenteurs d'un acte de la conservation foncière ou d'un arrêté du wali.

APS

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

RÉCEPTION DE DEUX LYCÉES

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2010-2011, le secteur de l'éducation étoffe son patrimoine par l'ouverture de nouveaux établissements scolaires, à savoir deux lycées, neuf collèges, une dizaine de groupes scolaires, une vingtaine de salles de classe en extension, une dizaine de cantines scolaires, cinq salles de sports et la réception de mobilier scolaire, équipements pédagogiques et informatiques. Toutefois, lors de la réunion présidée cette semaine par le wali et consacrée à la rentrée scolaire, le Dlep, directeur du logement et des équipements publics, maître d'ouvrage, a concédé que les deux établissements du secondaire, bien qu'achevés totalement, accusaient des insuffisances. Ainsi, le lycée de Nechmeya, localité distante d'une vingtaine de kilomètres de Guelma, bénéficiera de l'énergie électrique, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement au plus tard ce jeudi et permettra à plus de deux centaines d'élèves des deux sexes de ne plus subir les contraintes d'un déplacement quotidien vers le chef-lieu de daïra de Guelaât-Bou-Sbaâ. Le Lycée de Aïn-Larbi, commune distante

d'une trentaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, programme 2006, a accusé un retard énorme. Bien qu'achevé, cet établissement appelé à recevoir 240 lycéens, initialement scolarisés à Ai-Makhlouf, chef-lieu de daïra, attend le branchement au réseau d'assainissement, à l'énergie électrique, à l'alimentation en eau potable et les aménagements indispensables.

Le wali a sévèrement fustigé le Dlep, responsable de ces retards inadmissibles qui perturbent le bon déroulement de la rentrée scolaire à laquelle les pouvoirs publics attachent un intérêt particulier. Visiblement excédé, il a refusé d'admettre les explications de ce dernier qui a été sommé de finaliser ces travaux avant le jeudi 16 septembre : "Le lycée de Aïn-Larbi doit impérativement ouvrir ses portes cette semaine car nos élèves ne doivent pas être les otages de vos carences ! J'exige le fonctionnement normal de cet établissement scolaire et aucune excuse ne sera tolérée !"

H. B.

L'élection présidentielle fixée au 19 décembre au Bélarus

L'élection présidentielle au Bélarus sera organisée le 19 décembre après l'adoption, mardi, d'une proposition de cette date par la chambre basse du Parlement.

La proposition a été adoptée à l'unanimité par les 108 députés présents lors d'une session extraordinaire.

Selon la législation bélarusse, le scrutin devait être organisé avant le 6 février 2011.

Le président Alexandre Loukachenko dirige depuis 1994 cette ancienne république soviétique de 10 millions d'habitants.

APS

Fortes pluies au Nicaragua : le bilan s'élève à 43 morts

Au moins 43 personnes ont péri au cours de la saison de pluies qui a commencé en mai au Nicaragua, a annoncé la défense civile de l'armée nicaraguayenne, citée mardi par des médias.

Selon cette source, la dernière victime est un homme de 29 ans, dont le corps a été retrouvé à environ 7 km de la ville de Pochotillo dans le département de Granada, à quelque 45 km au sud-est de la capitale Managua.

Par ailleurs, 151 personnes de Bajos de Acahualinca sur les rives du lac de Xolotlan ont été évacuées vers des abris en raison de fortes pluies dimanche, selon la défense civile.

Près de 2.000 personnes sont actuellement installées dans 26 camps de déplacés à travers le pays, a ajouté la même source.

APS

Clôture de la 64e session de l'Assemblée générale

La clôture de 64e session de l'Assemblée générale de l'ONU, initialement prévue lundi, s'est achevée hier.

Selon le président de l'Assemblée, le Libyen Ali Treki, les pays membres discutaient d'un projet de résolution sur la participation de l'Union européenne à l'ONU.

Dans une session plénière le 18 septembre 2009, l'Assemblée générale avait décidé que la 64e session s'achèverait le lundi 13 septembre 2010.

"Toutefois, je voudrais informer les pays membres que vu la consultation en cours sur ce projet de résolution, je souhaiterais proposer à l'Assemblée de retarder la clôture de la session de 24 heures, a annoncé aux représentants M. Treki.

Plus tôt lundi, lors d'une conférence de presse, M. Treki a appelé à poursuivre les efforts pour réformer l'ONU.

Le successeur de Treki est le Suisse Joseph Deiss qui assumera la présidence de la 65e session de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'ouvrira mardi et durera jusqu'en septembre 2011.

APS

SOMMET DE CHARM EL CHEIKH

La question des colonies au coeur des débats

La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a entamé mardi une série d'entretiens à Charm el-Cheikh, sur les bords de la mer Rouge, pour tenter de surmonter l'impasse qui règne sur la question des constructions dans les colonies juives de Cisjordanie et menace de faire échouer le dialogue direct israélo-palestinien.

Hillary Clinton a commencé la journée par un tête à tête avec le président égyptien Hosni Mubarak, hôte de ce sommet, après quoi elle doit voir séparément - puis ensemble - le président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a rapporté l'agence ReuterLe moratoire en vigueur depuis un peu de moins de dix mois sur les constructions de nouveaux logements dans les colonies juives de Cisjordanie arrive à expiration à la fin septembre. Benjamin Netanyahu, tout en laissant entrevoir une possible limitation des futures mises en chantier, a déjà déclaré qu'il n'avait pas l'intention de proroger le moratoire.

Les déclarations des Palestiniens et des Israéliens avant l'ouverture des discussions dans la station balnéaire égyptienne ne permettaient pas de penser qu'un compromis se dessinait sur la question des constructions dans les colonies juives.

"Choisir de continuer avec les colonies de peuplement, sous une forme ou sous une autre, cela signifie l'échec des négociations", a déclaré à Reuters Saëb Erekat, principal négociateur des Palestiniens.

Un haut responsable israélien a appelé de ses voeux une position plus modérée des Palestiniens sur les questions en suspens. "Nous espérons qu'au lieu de continuer avec la politique du tout ou rien, les Palestiniens vont trouver un moyen pour



PH/D.R.

réduire nos divergences", a-t-il dit peu avant de se rendre à Charm el-Cheikh.

En route vers Charm el-Cheikh, Hillary Clinton a invité les deux parties à surmonter leurs divergences sur les constructions dans les colonies et à persévérer sur la voie des négociations.

"Pour moi, le choix est simple: sans négociation, pas de sécurité, pas d'Etat", a-t-elle dit.

Après vingt mois sans dialogue direct, Israéliens et Palestiniens ont réamorcé le 2 septembre à Washington des négociations de paix, sous l'égide des Etats-Unis, et ont formulé l'espoir de pouvoir conclure dans un délai d'un an.

Obama un œil sur les élections à mi-mandat

Mais, entre les mises en garde des Palestiniens et les avertissements que les alliés de Netanyahu, majoritairement favo-

rables aux colons juifs, le processus semble extrêmement fragile.

"L'Egypte, la Palestine et les Arabes rejettent intégralement les colonies. Nous sommes en discussions permanentes avec Israël, mais les Israéliens évitent souvent de nous fournir des réponses claires", a déclaré lundi soir le ministre égyptien des Affaires étrangères, Ahmed Aboul Gheit.

Signe du pessimisme ambiant, du moins à court terme, il ne devrait y avoir mardi ni conférence de presse, ni déclaration communes.

Clinton a redit récemment que l'administration Obama demandait une prolongation du moratoire. Mais elle a aussi dit que pour avancer sur cette question, des efforts devraient venir aussi de la partie palestinienne. "Des obligations s'imposent aux deux parties pour faire en sorte que ces négociations continuent", a-t-elle insisté.

RI

EXPULSION DES ROMS

L'UE annonce une procédure contre la France

La commissaire à la Justice et aux Droits des Citoyens estime que l'attitude de la France, qui a caché l'existence d'une circulaire ciblant les Roms pour les expulsions, est une "honte".

La Commission européenne a annoncé mardi son intention de déclencher une procédure d'infraction en justice contre la France, pour violation du droit européen dans l'affaire des renvois controversés de Roms bulgares et roumains chez eux.

"Ca suffit!", a déclaré à l'adresse de la France lors d'une conférence de presse la commissaire à la Justice et aux Droits des Citoyens, Viviane Reding, estimant que l'attitude



PH/D.R.

du gouvernement français, qui a dissimulé l'existence d'une circulaire ciblant les Roms pour les expulsions, "est une honte".

Elle a annoncé son intention de demander l'ouverture d'une procédure d'infraction à la législation de l'Union européenne contre Paris, pour transposition insuffisante d'une directive européenne sur la libre circulation de citoyens européens, et "application discriminatoire" de ce texte.

"J'ai l'intention de proposer (cette initiative) au président de la Commission", a-t-elle précisé, indiquant qu'une décision devrait être prise "dans un délai de deux semaines".

GÉNÉRALE DE «NYA» AU TNA

DANSER JUSQU'À ENTRER EN TRANSES

Pour cette nouvelle rentrée sociale, mais surtout culturelle, le théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi frappe fort en abritant samedi 18 septembre à partir de 19h30 la générale de la nouvelle production de la compagnie La Baraka intitulé «Nya».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Représentée pour la première fois en Algérie, cette nouvelle production est le fruit du projet de Pont culturel méditerranéen franco-algérien qui est conçu par la compagnie La Baraka en collaboration avec le ministère de la Culture, le Ballet national algérien, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et avec le soutien du Conseil de la création artistique et qui consiste en un programme de coopération artistique en faveur de la danse.

La mise en œuvre de cette production a débuté en janvier 2010 avec l'audition des danseurs algériens qui ont intégré la cellule contemporaine du Ballet national algérien, cellule dont Abou et Nawal Lagraa assurent le programme de formation et de création. De février à juin 2010, les 10 danseurs de la cellule ont suivi une formation intensive assurée par l'équipe artistique et pédagogique de la compagnie La Baraka avant d'entrer dans une période de répétitions avec Abou Lagraa pour créer le diptyque «Nya».

D'une durée d'1 heure 15 minutes «Nya» en quelques mots exprime le fait de faire confiance à la vie.

Si quelqu'un porte en lui cette nya, il va forcément transformer toutes les souffrances de sa vie pour exister, s'épanouir et donc s'ouvrir au monde. Cette création est composée de deux pièces distinctes, chacune baignée par deux musiques représentatives de la mémoire collective, qu'elle soit française ou algérienne : *Le chant des Aurès* d'Houria Aïchi et *Le Boléro* de Maurice Ravel, des mélodies orientales qui s'enroulent au point de dévorer le corps des danseurs et les emmener jusqu'à la transe. Une danse de l'émotion avant tout et de l'énergie.

Une danse contemporaine qui leur permet



La compagnie Baraka sur l'esplanade de Riadh El Feth.

une liberté dans un monde de danse par ailleurs très codifiée. Une danse d'aujourd'hui qui est aussi une danse virtuose. Ce pont culturel méditerranéen est le moyen et la chance de créer, d'imaginer et surtout de livrer au public une vision de la jeunesse d'aujourd'hui... Emmener le corps des danseurs jusqu'à la transe.

Formé au Conservatoire national de Lyon, Abou Lagraa a fondé sa compagnie La Baraka en 1997. Il s'est imposé rapidement comme un chorégraphe fondamental de sa génération à tel point qu'il écrit des pièces pour le Ballet de Lorraine et le Ballet de l'Opéra de Paris. Il travaille à l'élaboration d'un Pont culturel méditerranéen, en collaboration avec le ministère de la Culture. On l'a vu en 2006 sur la scène nationale avec *Allégoria Stanza*.

La volonté de la Compagnie est née d'un dénominateur commun qui reste aujourd'hui l'un des moteurs de nos choix créatifs : faire découvrir des textes des XXème siècle, d'origines linguistiques diverses et riches qui questionnent sur la nature humaine... et faire découvrir au public des écritures variées

d'écrivains qui restent peu connus et dont les thématiques sont universelles.

Le choix des textes qu'elle propose, a toujours été motivé par la recherche d'une parole forte, théâtrale, poétique et évocatrice. Les origines de ces textes sont diverses et découlent du fruit de la recherche de chacun des membres de la compagnie.

La compagnie est animée par le désir et le plaisir de donner à voir et de donner à écouter, un théâtre sans frontières de genre, de style et de forme. Ouvrir de nouveaux horizons dramaturgiques, les offrir à un public, lui proposer un dialogue fécond autour de thèmes et d'écritures variées.

Pour ce spectacle tant attendu, la compagnie La Baraka entamera une série de représentations avec une première européenne à l'occasion d'abord de la Biennale de la Danse, à Lyon, du 26 septembre au 2 octobre 2010, puis une première à l'Ile-de-France (Les Gêmeaux, Scène Nationale de Sceaux) où la compagnie sera en résidence de production du 8 au 10 octobre 2010. Elle entamera après une tournée en France : en octobre 2010 et janvier 2011.

K. H.

Distribution pour le spectacle «Nya»

Chorégraphe Abou Lagraa et assistante artistique Nawal Lagraa, Danseurs Abderaouf Bouab, Mokhtar Bousouf, Ali Branis, Nassim Feddal, Mohamed Ghazli, Abdelrami Malsem, Nassim Hendi, Amine Kouadri, Oussama Kouadria, Bilal Madaci, Salah-Eddine Mechegueg, Zoubir Yahaoui du Ballet national algérien.

Les spectacles créés par La Baraka depuis 2004 :

« Trois jours de pluie ». Création d'un texte de Richard Greenberg au Théâtre du Loup. Production Baraka Compagnie.

« Les serpents ». Création mondiale d'un texte de Marie N'Daye au Théâtre de Poche-Genève. Production Théâtre de Poche.

« La jeune fille et la mort ». Création d'un texte d'Ariel Dorfman au Théâtre du Grütli. Production Baraka Compagnie.

« Les mangeuses de chocolat ». Création d'un texte de Philippe Blasband au Théâtre de Poche-Genève. Production Théâtre de Poche.

« Les derniers jours de l'humanité ». Création d'un texte de Karl Kraus au Théâtre du Loup. Production Baraka Compagnie.

« Mascarade ». Création mondiale d'un texte de Nancy Huston au Petit Théâtre de Lausanne et au Théâtre Amstramgram à Genève. Production Petit Théâtre de Lausanne et Baraka Compagnie.

« Tsimsoum ». Création mondiale d'un texte de Sandra Korol au Théâtre de Poche-Genève. Coproduction Théâtre de Poche, Théâtre Vidy-Lausanne.

La Baraka a également monté « Merlin, ou la terre dévastée », un texte de Tankred Dorst, dont la représentation a eu lieu du 2 au 20 mars 2010 au Théâtre du Loup à Genève.



PAR OURIDA AÏT ALI

Cherifa, de son vrai nom Ouerdia Bouchemlal, est née le 9 janvier 1926 à Ilmayen, Akbou en Kabylie de la Soummam. Grande dame de la chanson algérienne en langue tamazight, a composé un répertoire de près de mille chansons dont uniquement sept cents sont enregistrées à la Radio Chaîne II. La plupart de ses œuvres sont inédites. Voilà un patrimoine à exploiter pour qui veut relancer un pan de la culture algérienne.

Répertoire forgé dans la douleur, car comme disait Dda L'Mouloud Nath Maamer a propos de Jean Amrouche : « Le poète participe d'un monde étranger et supérieur au nôtre, quasi divin... Le poète est un personnage respecté, il a été choisi pour porter la parole... celle qui peut guérir ou tuer... Mais il ne suffit pas que la souffrance étreigne un être pour le métamorphoser en poète. Il faut encore qu'elle le transfigure et qu'il la dépasse. Si cette alchimie de

LLA CHERIFA, LA GRANDE DAME DE LA CHANSON KABYLE

Le féminisme poétique pour exorciser la douleur

l'âme et du monde n'a pas pris, c'est que la souffrance était de médiocre qualité et donc médiocre l'œuvre. »

La douleur en effet n'a pas épargnée notre diva nationale et c'est à travers elle que Cherifa s'est exprimé. Au deuxième jour de sa naissance, sa mère est répudiée. Cette dernière prend alors son enfant et retourne chez ses parents. Cependant pour une femme divorcée, vivre parmi ses belles-sœurs n'est vraiment pas une sinécure. Sous nos latitudes le statut de femme divorcée n'est pas enviable, d'ailleurs et malheureusement toujours à l'heure actuelle. Aussi sa maman ne tarda pas à se remarier laissant derrière elle la petite Cherifa qui se retrouve orpheline, du vivant de ses parents, et à la merci de ses oncles maternels. Mais il faut croire que Dame Nature n'a pas totalement abandonné Cherifa puisqu'elle l'a doté d'une voix magnifique et d'une imagination fertile. C'est donc très tôt, dès sa prime enfance, que notre poétesse met des notes musicales à ses textes juvéniles. En gardant ses moutons Cherifa chante toute la journée à la fois pour compenser le manque d'affection parentale et les affres de la faim. Il faut dire néanmoins que dans la Kabylie des années 40 chanter est déshonorant (pour une femme c'est doublement déshonorant). Le paradoxe est que nous aimons les artistes à condition qu'ils ne soient pas nos proches. D'ailleurs c'est pourquoi, le

célèbre chanteur Idir dans les années 70 avait caché à sa mère qu'il chantait pour ne pas la décevoir alors que ses chansons sublimes étaient appréciées de celle-ci en l'ignorance de leur auteur-interprète. La petite Cherifa donc recevait des corrections de ses tuteurs inhumains lorsqu'ils la surprenaient entrain de se laisser aller dans le monde mystérieux de la poésie chantée. L'arrachant de cette évasion mystique, les punitions atroces venaient l'envahir surtout qu'elles consistaient, par exemple, à la tremper en plein hiver dans des torrents glacials ou de l'enfoncer dans la neige jusqu'à presque en mourir de froid comme si on voulait se débarrasser d'elle (des sévices que nos moudjahidate subissaient des mains du joug colonial). Voilà les conditions de vie de Cherifa chez ses oncles maternels jusqu'à ce qu'elle soit prise en pitié par sa cousine Lla Yamina, son aînée, chanteuse d'expression kabyle. Cette dernière lui propose de quitter le village pour des lieux plus cléments alors qu'elle venait d'avoir ses 16 printemps. C'est dans le train qui l'emmenait vers Alger et au coup de sifflet du chef de gare sachant qu'elle ne verra plus de si tôt sa Kabylie natale, sous peine de mort car ses oncles n'allait pas lui pardonner sa fugue, qui les déshonoraient selon leur conception de la vie, que l'inspiration lui vint et qu'elle composa « *Abka wala khil ay akbou* » en 1952. Texte poignant rendu éternel

par une voix sublime. A Alger elle chante à la Radio Chaîne II, cependant le fisc devient de plus en plus gourmand sur les droits d'auteur insuffisants et la galère reprend jusqu'à être obligée de quitter la radio et de faire le ménage dans une caserne durant environ sept années. Même si sa propre souffrance était incommensurable, cela ne l'empêche pas à sublimer cette douleur dans des textes poétiques, d'autant plus qu'elle devint pour la gent féminine kabyle une véritable thérapie musicale à travers laquelle elles s'identifièrent. Son destin est semblable aux milliers de femmes algériennes en général et kabyles en particulier, qui souffraient au début d'un manque paternel puis marital. Aussi très sensible à la condition féminine de ses concitoyennes la chanson « *Aya zarzour tevit à el vavour* » s'impose à elle pour témoigner de la situation des femmes séduites et abandonnées. Cherifa chante la douleur en paroles, mais demeure sereine, à l'image de ces femmes perchées sur les hautes montagnes de Kabylie, comme si son attitude nous commandait de ne pas désespérer, elle ne sourit pas non plus, du moins rarement car peut-être qu'inconsciemment elle pense son combat contre la condition féminine trop grave et sérieux. Une attitude de la femme non pas soumise à son destin mais confiante en l'avenir de ses filles.

O. A. A.

HYGIÈNE ET PRÉVENTION

Comment éviter les jambes lourdes ?

- Surveiller le poids :
L'excès de poids provoque une pression sur les veines des jambes pouvant entraîner une varice. Un régime s'impose afin de diminuer la surcharge pondérale.

- Surélever les jambes :
Surélevez les jambes aussi souvent que possible en plaçant un coussin sous les pieds.
- Avant le coucher ;
- En regardant la télévision ;
- En se reposant.

- Changer de position :
- Évitez les positions statiques ;
- Évitez de rester debout ou assis trop longtemps ;
- Évitez de rester le dos courbé ;
- Levez-vous fréquemment, étirez-vous, ne croisez pas vos jambes.

- Attention à la chaleur :
Évitez les sources de chaleur, douches trop chaudes, bains très chauds, saunas, expositions solaires...

- Ne pas porter de vêtements trop serrés :
- Évitez les chaussettes, bottes, gaines, jeans étroits, bas à élastiques trop serrés ;
- Portez des chaussures confortables ;
- Portez des chaussures à talons plats.

- Ne pas rester sans bouger trop longtemps et marcher :
- Marchez tous les jours 20 à 30 minutes en moyenne avec des talons plats ;
- Faites du sport ;
- La natation et le vélo sont particulièrement indiqués pour prévenir les varices car ils sollicitent les jambes ;
- Portez des collants de contention après avis de votre médecin ;

- Sous la douche :
Passez-vous un jet d'eau fraîche des chevilles aux hanches ; le froid va relancer la circulation. Commencez des chevilles en remontant vers les cuisses, en insistant au niveau des chevilles et des genoux. Puis, faites de même sur l'arrière de la jambe. Si votre douche le permet, alternez l'intensité des jets. Si vous préférez les bains, gardez à l'esprit que l'eau ne doit pas être trop chaude (pas plus de 37°). Effectuez des battements sous l'eau et utilisez les jets d'eau froide de la pomme de douche pour effectuer des massages circulaires sous l'eau, toujours de vos chevilles aux cuisses. La différence de température entre les jets et l'eau du bain va activer la circulation.

- La bonne position :
Ne croisez pas les jambes, ne portez pas de vêtements trop serrés et des chaussures trop plates. Le soir, pensez à surélever vos jambes. Vos pieds doivent être levés légèrement plus haut que le bas du ventre. Cette posture, que vous pouvez adopter en regardant la télé ou dans votre lit pour dormir, permet de relancer la circulation.

- Le massage :
Une bonne circulation se fait au travers de tout le corps. Massez toujours vos jambes de bas en haut, puis pensez aux bras et n'oubliez pas votre ventre que vous masserez avec la pomme de la main dans les sens des aiguilles d'une montre, tout en soufflant. Ce modelage a l'avantage de calmer les méfaits du stress sur l'organisme et, notamment, sur la circulation. Enfin, n'oubliez pas votre visage. Vous effectuerez un mini-drainage lymphatique qui consiste à réaliser de petites pressions du haut vers le bas pour libérer la lymphé et, donc, ouvrir les vaisseaux sanguins pour une meilleure circulation dans l'organisme.

- Faire un bilan médical :
N'oubliez pas de consulter votre médecin.



DR YACINE MEJDOUBE, SPÉCIALISTE EN VÉNÉRÉOLOGIE, AU MIDI LIBRE

« LES VARICES, UN MAUVAIS FLUX SANGUIN »

Dr Yacine Mejdoub

Nombreux sont ceux et celles qui se plaignent et souffrent de "jambes lourdes". Cette sensation inconfortable de jambes qui pèsent des tonnes, accompagnée parfois de fourmillement, voire d'œdèmes chez certaines personnes, peut révéler une insuffisance veineuse. Tout cela est dû à un mauvais reflux sanguin marqué par des varices dont de multiples facteurs en sont la cause. Ces varices visibles sur les jambes ne causent pas seulement un problème d'esthétique ; mal soignée, cette pathologie peut entraîner des complications. En effet, une mauvaise circulation sanguine entraîne des soucis de phlébite (inflammation des parois des veines extrêmement douloureuse), ainsi que des varices qu'il faut peut-être opérer. Il est, donc, nécessaire de consulter un spécialiste, lui seul capable de les soulager, prévenir leur formation ainsi que les problèmes qui peuvent en découler. Le Dr Yacine Mejdoub, spécialiste en vénéréologie, qui a bien voulu nous accorder cet entretien, insiste sur la nécessité de consulter dès l'apparition des varices afin de les traiter à leur premier stade. Suivons, dans cet entretien, les explications qu'il nous donne sur cette pathologie qu'il ne faut surtout pas négliger.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

C'est quoi les varices ?

Les varices sont une pathologie d'origine veineuse assez fréquente touchant aussi bien les hommes que les femmes, mais elles sont prédominantes chez ces dernières. Elles peuvent survenir à tout âge et non pas seulement chez les vieux.

Dans nos jambes, le système vasculaire est constitué d'artères et de veines. Les premières transportent le sang oxygéné vers les extrémités, les secondes le ramènent vers le cœur. Pour contrer l'effet de la gravité, les veines possèdent une série de petites valves, anti-reflux, qui empêchent le sang de redescendre lorsqu'on est debout. Lorsque ces valves sont endommagées, elles n'arrivent plus à assurer leur fonction et le sang reflue vers le bas et provoque un engorgement qui repermabilise ces vaisseaux que sont les varices.

Sont-elles une pathologie dangereuse pouvant entraîner des complications ?

Evidemment, et c'est justement la raison pour laquelle elles doivent être traitées. Les varices ne posent pas uniquement un problème d'esthétique ou de confort. Le sang veineux est un sang riche en CO₂ et lorsqu'il y a une stase, cela perturbe les échanges de la peau et favorise l'inflammation se traduisant par une phlébite qui peut même provoquer une embolie très souvent mortelle.

Quelles sont les causes des varices ?

Il existe plusieurs origines, mais qui ne sont pas forcément impliquées dans tous les cas dans le développement de varices, à savoir : l'hérédité, l'obésité, la station debout prolongée, les grossesses répétées, la prise de contraceptifs chez les femmes...

Quand faut-il consulter ?

La consultation doit être obligatoire. Il faut être attentif à quelques symptômes révélateurs et agir dès qu'ils apparaissent (fatigue, lourdeur, douleurs) pour éviter les phlébites. Dès qu'une personne a des varices, il faut traiter systématiquement surtout chez le sujet âgé car il supporte mal la douleur et il est moins actif que le jeune.

Quels sont les examens à effectuer ?

Le premier examen à effectuer lors de la consultation est l'échodoppler. L'échodoppler est un système à ultrason qui nous indique le degré du reflux. Lorsque le reflux est important, une chirurgie s'impose et il faut faire l'ablation de la veine mal irriguée, mais lorsqu'il s'agit d'un petit reflux, on opte à la pratique d'une sclérothérapie qui consiste à injecter un produit dans les varices, ce qui a pour origine de provoquer une réaction inflammatoire permettant de faire disparaître définitivement la veine malade.

Après un traitement chirurgical, les varices peuvent-elles récidiver ?

Comme toutes les maladies, le risque de récurrence est toujours possible. Pour éviter



toute complication, les varices doivent être traitées à leur début avec l'utilisation d'injection. Lorsqu'elles arrivent au stade chirurgical, la veine superficielle doit être enlevée en totalité ce qui constitue le traitement radical mettant le patient à l'abri de toute récurrence. Dès qu'une personne a des varices, il faut traiter systématiquement surtout chez le sujet âgé car il supporte mal la douleur et est moins actif que le jeune.

Quels sont les sports qui sont conseillés pour ces malades ?

Les sports conseillés sont la natation et surtout la marche ce qui permet de dérouler le pas et de mettre en action la voûte plantaire qui a pour rôle, entre autres, de favoriser la propulsion du sang veineux vers le centre cardiovasculaire. Il est pour cela conseillé de marcher une heure par jour sur du plat en répartissant cette activité en deux périodes, le matin et le soir par exemple.

En conclusion, avez-vous des conseils pratiques à donner aux malades ?

Le conseil le plus important est bien sûr la prévention par des mesures diététiques simples en évitant les facteurs favorisants et si les varices apparaissent, il est recommandé de consulter un spécialiste pour les traiter à leur stade primaire. **O.A.A**

**NUTRITION
Privilégier fruits et légumes pour les problèmes de circulation sanguine**

De manière générale, privilégiez les aliments qui contiennent beaucoup d'antioxydants, tout simplement parce qu'ils protègent la bonne santé et la jeunesse de vos veines (entre autres !). Poivrons, agrumes, chou... sont à ajouter au menu, car ils protègent les parois des veines. Ils sont nombreux et doivent être privilégiés. Pensez aussi à consommer des fruits de mer, du poisson... Pensez aussi à boire beaucoup d'eau par jour pour activer le drainage. Vous pouvez consommer du thé vert, fort apprécié en période de régime. En effet, le thé vert contient des antioxydants favorisant, notamment, la bonne santé veineuse et la circulation sanguine. Mettez du thé dans votre vie, c'est un trésor pour votre santé qui possède de très nombreuses vertus.

PHYTOTHÉRAPIE

LA VIGNE ROUGE
Un remède naturel contre les problèmes veineux

La vigne rouge est utilisée en phytothérapie dans le traitement des problèmes circulatoires. Elle contient, en effet, des composés antioxydants aux vertus reconnues pour renforcer et protéger les veines. Nous vous proposons de découvrir cette plante et ses propriétés.

Présentation :

La vigne rouge est un arbuste qui produit un raisin noir. Il doit son nom à son feuillage qui rougit à l'automne.

Cette plante est utilisée en phytothérapie pour traiter divers problèmes circulatoires tels que l'insuffisance veineuse, les sensations de jambes lourdes ou les varices.

Presque toutes les parties de la plante (feuilles, fruits et marc de raisin) possèdent des propriétés intéressantes.

Quels sont les principes actifs ?

La vigne rouge doit ses effets thérapeutiques principalement à deux composés qui se trouvent surtout dans la peau du raisin

rouge et qui se concentrent surtout dans les pépins. Ces deux composés sont des flavonoïdes du raisin, qui possèdent des propriétés vasoconstrictives et veinotoniques : ils sont particulièrement efficaces pour réduire la perméabilité des vaisseaux sanguins.

Quelle efficacité ?

La vigne rouge a une efficacité reconnue dans le traitement de l'insuffisance veineuse et des varices. Ses composés augmentent la résistance des petits vaisseaux sanguins. Ils renforcent et protègent veines et venaes.

Les extraits de pépins de raisin, à raison de 150 mg à 300 mg par jour, soulagent ainsi la douleur dans les jambes et les tuméfactions (pieds et jambes enflés) causées par l'insuffisance veineuse et les varices.

Les extraits de feuilles de vigne, à raison de 360 mg à 720 mg par jour, soulagent également les symptômes de l'insuffisance veineuse. Ils pourraient même aider à contrer la progression de la maladie.

L'ASSOCIATION ADARTO DE TIZI RACHED

FAIRE AIMER LE TRAVAIL DE LA TERRE

L'Association pour le développement de l'agriculture rurale de la wilaya de Tizi-Rached à Tizi-Ouzou, l'ADARTO, est une association fraîchement née. A la tête de cette association Achour Maames. Son but est de relever le défi de l'agriculture qui a tendance à disparaître en même temps qu'ont disparu nos aïeux, eux qui savaient si bien s'en occuper. Les jeunes de Tizi-Rached, ce hameau qui a vu naître le célèbre martyr Laimeche Ali et le troubadour Si Moh Oumhand ont donc compris l'importance de travailler la terre. Armé de leur courage et de volonté ils ont décidé de mettre la main à pâte et travailler leur lopin de terre, dont pour la plupart, cédé par leurs ascendants. En effet, la terre nourrit et donne ses fruits à ceux qui en prennent soin. La terre n'est pas ingrate.

PAR OURIDA AÏT ALI

Pratiquement fondée par les jeunes, toutes classes confondues, chômeurs, étudiants, intellectuels, l'association ADARTO consiste à être un intermédiaire entre les autorités et les agriculteurs. Son but principal est d'aider les agriculteurs. Coordonner les traitements afin d'être plus efficace. Organiser et encadrer les travaux de sélection (de variété et génétique). Organiser des



La profession agricole n'est ni structurée ni encadrée

séances de vulgarisation. Aider le groupe ou les personnes qui demandent des concessions agricoles. Informer les agriculteurs sur les nouveautés, les offres et les prévenir des dangers. Mettre en contact les agriculteurs entre eux, entre les propriétaires terriens, et les commerçant. Ce qui les a poussé, à la base, à lancer cette association, c'est que dans cette région, la profession agricole n'est ni structurée ni encadrée.

Comme par exemple, pour organiser une campagne de traitement contre le capnode (insecte ravageur de cerisiers) il faut une structure capable de joindre tous les arboriculteurs pour les informer de la date de traitement. Ainsi en deux ou trois ans ce problème sera éradiqué pour un bon

moment.

Pour cette association en pleine activité, le point le plus important c'est évidemment, cette structure qui est le seul moyen pour pouvoir dialoguer avec les autorités locales, tout en sachant que le gouvernement a une volonté réelle de relancer l'agriculture. Ils restent convaincus que cette barrière peut être enlevée par le biais d'une association agréée, qui pourra être un bon intermédiaire entre les agriculteurs et les pouvoirs publics, mais surtout, le point positif de cet organisme c'est d'offrir des emplois à des centaines de chômeurs.

O. A. A.

— Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... —

ASSOCIATION IQRAA

Appel à la subvention

PAR HASSIBA ABDALLAH

« 22,1% de la société algérienne sont toujours analphabètes selon l'Office National des Statistiques ». C'est ce qu'a déclaré, hier matin, la présidente de l'association IQRAA, Aicha Barki, lors d'une conférence de presse. L'association IQRAA a même fait une évaluation de la stratégie entretenue depuis 2007. 15 wilayas dont Alger, Blida, Batna, Mascara, Tizi Ouzou et Ghardaïa ont été l'objet de cette étude. 2860 personnes y ont contribué dont 2560 écoliers et 300 animateurs de l'association. L'étude a résulté en quelques propositions de la part des animateurs. Parmi ces propositions revoir la politique nationale entretenue dans la stratégie nationale d'alphabétisation et la compléter par l'alphabétisation de qualification pour attirer un nombre important de femmes analphabètes souhaitant travailler plus tard.

Aussi, revoir le contenu des programmes éducatifs tels que les méthodes, les moyens, lieux d'étude, les livres pédagogiques, le timing et le nombre des écoliers. Et enfin entretenir une stratégie de communication pour accompagner cette opération nationale afin de sensibiliser les citoyens.

Le but de cette conférence est de discuter les points négatifs et les défaillances de la stratégie. « Mais nous n'avons

plus de budget et c'est pour cela que je devais faire tout ce bruit », a avoué la présidente de l'association.

Pour sa part, l'UGTA et le ministère de l'Agriculture ont apporté leur soutien à cette association par le biais de ses représentants présents à la conférence. Les représentants des différentes associations et organismes ont salué le travail brillant et incomparable de Aicha Barki. Et cela a mené à une contribution d'idées et de coopérations dans le futur. Aicha Barki a même donné l'exemple à de la Société Nationale de Véhicules Industriels (SNVI) une entreprise qui n'a plus d'analphabètes parmi ces employés. C'est le fruit d'une convention entre l'entreprise même et l'association IQRAA. « Une opération aussi bénéfique pour l'entreprise que pour ses ouvriers », a souligné la présidente avec beaucoup de fierté. Cette opération a été même concrétisée avec le ministère de la Justice.

21 centres pénitenciers y ont tiré profit. Aicha Barki a clôturé sa conférence par un appel à des subventions. L'économiste Malek Serrai, présent aussi à la conférence, a fait une remarque à ce propos. 150 milliards ont été consacrés au profit du développement humain alors que les opérations d'alphabétisation n'en bénéficient pas. Il a incité l'association à se rapprocher des entreprises économiques afin de bénéficier de leurs contributions avec un minimum de pourcentage. A cet effet, Malek Serrai a encouragé l'association à demander à la tutelle en contrepartie d'exonérer en les impôts de ces entreprises

H.A.

Mots
sur
Maux

PAR ACHOUR MAAMES*

« Favoriser les échanges entre agriculteurs »

« Avec le temps, même si cela est assez ambitieux, nous espérons dépasser les frontières de notre commune (Tizi-Rached), car officiellement nous sommes une association de wilaya et notre champ d'action est surtout le territoire de Tizi-Ouzou.

Ainsi nous pourrions même aider les agriculteurs qui habitent dans des villages un peu perdus et qui ont un potentiel agricole énorme. De plus, nous espérons favoriser les échanges entre agriculteurs et créer des connexions entre les différentes filières de cette profession.

Si vous habitez dans un petit village en Kabylie vous verrez très rapidement que ceux qui cherchent du travail sont obligés d'aller en ville pour en trouver. Si nous arrivons à mettre à leur disposition les moyens nécessaires, ces villageois pourront exploiter leurs terres, rester près de leurs familles et avoir un revenu supérieur à celui d'un fonctionnaire.

Lorsqu'on aide une personne à exploiter une terre qui jadis était abandonnée, on crée de l'emploi. Lorsqu'on aide un agriculteur à augmenter sa production, la quantité de travail dans son exploitation augmente aussi et par conséquent cela crée de l'emploi.

On peut dire aussi qu'en aidant l'agriculture en général, on crée indirectement de l'emploi, car si par exemple, on aide un agriculteur à produire du blé, la transformation du blé en farine, la vente de la farine, la production du pain par le boulanger, tout cela crée de l'emploi.

A vrai dire, nous sommes un peu handicapés à ce niveau.

Sur le plan matériel, nous n'avons rien, notre local est vide mais nous gardons bon espoir, car nous avons un P/APC compréhensible et nous pensons qu'il pourra nous aider à avoir le mobilier nécessaire à notre fonctionnement.

Au niveau humain, c'est plus compliqué car le bénévolat (donner sans rien attendre en retour) n'est pas vraiment enraciné dans notre culture et les gens ne sont prêts à nous aider que s'ils y ont un intérêt.

Au niveau financier, c'est assez difficile surtout lors de la création de l'association, car l'argent nécessaire à la location du local provient d'un prêt des membres fondateurs. De plus pour les subventions étatiques ça prend du temps peut-être l'année prochaine. Pour l'instant, il se peut que nous soyons obligés de faire une quête. »

*Président de l'association
ADARTO

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

CAS D'ALZHEIMER

**Prédits à 100%
avec exactitude
grâce au marqueur**



Des scientifiques belges ont affirmé que les futurs cas d'Alzheimer seront détectables à 100% d'exactitude encore plus tôt qu'on ne l'imaginait grâce à des marqueurs biologiques présents dans le liquide céphalo-rachidien.

Geert De Meyer de l'université Ghent en Belgique et ses collègues de l'ADNI (Alzheimer's Disease Neuroimaging Initiative) ont analysé des données provenant de plus de 400 personnes âgées : 114 personnes aux fonctions cognitives normales, 200 ayant des troubles cognitifs légers et 102 atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Ils ont identifié un marqueur biologique très spécifique présent chez 90% des sujets atteints d'Alzheimer, 72% des personnes souffrant de troubles cognitifs légers et 36% des personnes aux fonctions cognitives normales.

Ces résultats ont ensuite été recoupés au sein d'échantillons plus réduits.

Dans l'un d'eux, 57 patients atteints de troubles cognitifs légers ont été suivis pendant cinq ans. Le modèle s'est montré efficace à 100% pour prédire les cas d'Alzheimer, écrivent les auteurs dans l'American Medical Association's Archives of Neurology.

Les auteurs soulignent que la communauté scientifique pense habituellement que "le début du processus pathogène de la maladie d'Alzheimer (...) précède les premiers symptômes de 10 ans ou plus".

Mais le fait que les marqueurs biologiques aient été présents chez plus d'un tiers des sujets sans troubles cognitifs suggère que la maladie est active et détectable encore plus tôt qu'on ne l'imaginait.

Les scientifiques étaient en quête d'un marqueur biologique de la maladie d'Alzheimer depuis la fin des années 1990.

Environ 37 millions de personnes dans le monde, dont 5,3 millions aux Etats-Unis, sont atteintes de démences, la plupart des cas étant dus à la maladie d'Alzheimer, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

APS

OBÉSITÉ

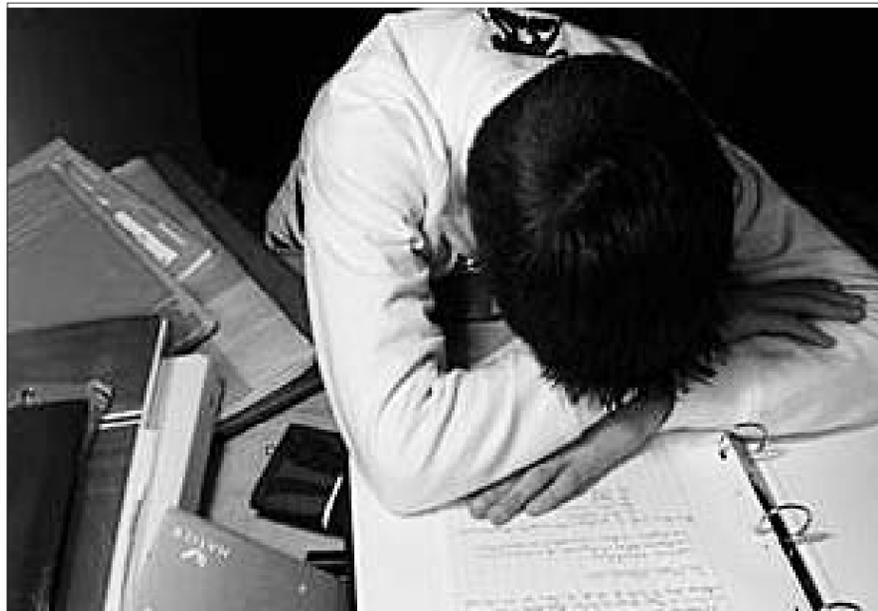
LE MANQUE DE SOMMEIL AUGMENTE LES RISQUES

Les enfants de moins de cinq ans qui manquent de sommeil sont plus susceptibles de devenir obèses tôt dans leur vie que ceux qui dorment mieux. Des chercheurs américains ont découvert "une forte corrélation entre la durée de sommeil nocturne à un jeune âge et l'obésité chez les enfants entre cinq et neuf ans".

Les auteurs de l'étude publiée lundi dans les *Archives of Pediatric and Adolescent Medicine* avouent avoir du mal à expliquer cette corrélation. Mais d'après eux, moins de sommeil pourrait conduire "à moins d'exercice physique à cause de la fatigue et à une alimentation plus fréquente" car l'enfant a plus d'occasions de manger.

Moins un enfant dort à un jeune âge, plus il risque d'être obèse

Pour cette étude, les chercheurs ont comparé des scanners du cerveau de 44 personnes. Les scientifiques ont mené une étude sur quelque 1.930 enfants américains au cours d'une période de cinq ans. Ils ont pris en compte les facteurs qui influencent la prise de poids (poids des parents, activités physiques de l'enfant...) et le nombre



d'heures de sommeil nocturne et de sieste.

Cinq heures et demie de sommeil

Les enfants ont été répartis en deux groupes : les moins de cinq ans et ceux ayant entre cinq et treize ans. Les chercheurs ont comparé les données relevées au début de l'étude et cinq ans après. En moyenne, les plus jeunes enfants dorment dix heures par nuit, tandis que les plus âgés dorment neuf heures et demie. Mais, dans les deux groupes, certains enfants ne dorment pas plus de cinq heures et demie par nuit. Cinq ans après le

début de l'étude, 33% des enfants les plus jeunes étaient obèses ou en surpoids. Ceux du groupe des plus âgés étaient 36% à être dans ce cas.

"Chez les plus jeunes enfants, une durée de sommeil faible au début de l'étude a très fortement augmenté les probabilités pour qu'un enfant ayant un poids normal soit en surpoids cinq ans plus tard et pour qu'un enfant en surpoids soit obèse cinq ans plus tard", expliquent les auteurs.

Selon eux, s'assurer que les jeunes enfants bénéficient d'assez d'heures de sommeil nocturne permettrait de prévenir l'obésité et le surpoids.

HERPÈS BUCCAL OU "BOUTON DE FIÈVRE"

UN COMPAGNON DONT ON SE PASSERAIT BIEN

Le vrai bouton de fièvre est un petit bouquet de vésicules jaunâtres au bord d'une lèvre ou d'une narine, qui brûle un peu, démange beaucoup et suinte plus ou moins avant de s'encroûter et de disparaître sans laisser de trace. C'est une lésion banale mais récurrente et contagieuse.

L'herpès peut s'installer de façon isolée, sans raison apparente, une fois ou deux dans une vie.

Il peut aussi revenir fidèlement à des occasions variées, un peu comme les aphtes :

! En même temps que l'état grip-pal ou les rhinites des saisons froides ;

! Au même moment qu'une infection urinaire, une bronchite ou une pneumonie ;

! Au cours des règles ;

! Dès les premières expositions au soleil, au printemps et en été ;

! A l'occasion d'un stress.

La contagiosité

Elle est réelle et importante. L'herpès peut disséminer à partir d'un foyer unique.

Attention au grattage, qui peut transporter le virus vers les yeux ou la zone génitale. L'atteinte oculaire aggrave le diagnostic, tout comme l'herpès génital dont il est beaucoup plus difficile de se débarrasser qu'un simple bouton de fièvre.

Les lésions de grattage peuvent se surinfecter et prendre des allures d'impetigo. Les boutons se multiplient alors : cloques et croûtes, écoulements plus ou moins purulents, localement et à distance. L'impetigo est contagieux lui aussi.



Attention au contact avec les nourrissons et les personnes âgées, aux malades du Sida, aux patients sous chimiothérapie ou traitement immunodépresseur : leurs défenses sont affaiblies et l'herpès peut prendre chez eux des proportions dramatiques.

Pas de visite à l'hôpital si l'on porte un herpès.

Les précautions thérapeutiques

Sur l'herpès simple, il n'y a pas grand-chose à faire : colorants et antiseptiques assèchent et protègent de la surinfection.

Les crèmes anti-virales comme le Zovirax ou l'Activir raccourcissent un peu la durée de l'affection. Si elles sont appliquées dès les premiers signes (démangeaisons), elles peuvent diminuer les manifestations et accélérer la disparition des lésions. Cependant, elles n'empêchent pas la récurrence.

Les crèmes et pommades antibiotiques ne servent qu'en cas de surinfection. Les crèmes cortisonées sont à proscrire. L'hygiène de la peau, des mains et des ongles, est importante. Les bains sont possibles, avec des savons doux.

Certaines formes d'herpès sont très sérieuses

L'herpès chez les sujets immunodéprimés qui risque de s'étendre pourra être traité par des antiviraux (comme le Zovirax) par voie orale voire intraveineuse dans les cas très graves. En cas de doute, consultez votre médecin.

L'herpès ophtalmique risque d'entraîner des lésions graves de l'oeil. Il devra être traité par un spécialiste.

Salade de haricots vert



Ingrédients :

800 g de haricots verts
3 oignons
2 c. à soupe d'huile d'olive
200 g de crème fraîche
Le jus de 2 citrons
2 feuilles de menthe
Sel, poivre

Préparation :

Eplucher les haricots verts, les couper en morceaux de 2 à 3 cm. Les laver et les faire cuire une dizaine de minutes à découvert dans de l'eau bouillante salée et les égoutter.

Peler les oignons, les tailler en petits dés. Les mettre légèrement à dorer avec l'huile puis les égoutter et garder l'huile de cuisson. Laver les feuilles de menthe, et les émincer.

Mélanger dans un bol le jus de citron avec l'huile de cuisson des oignons, la crème et les feuilles de menthes. Assaisonner de sel, poivre et réserver.

Dresser dans un saladier les haricots-verts, les oignons et les feuilles de menthe. Arroser légèrement de sauce et servir accompagné du reste de sauce.

Tarte au chocolat



Ingrédients

Pour la pâte :
250 g de farine
30 g de sucre en poudre
1 c. à soupe d'eau
1 sachet de levure chimique
1 œuf
120 g de beurre
1 pincée de sel
Vanille

Pour la garniture :

150 g de sucre roux en poudre + 2 c. à soupe
15 cl de crème fraîche
2 œufs
40 g de beurre
2 c. à soupe de cacao

Préparation :

Préparer la pâte : dans une jatte, mélanger la farine, la levure, 30 g de sucre, une pincée de vanille et le sel. Former un puits, mettre au centre l'œuf, 100 g de beurre en dés et l'eau. Mêler le tout du bout des doigts jusqu'à obtenir un mélange homogène. Mettre la pâte en boule et couvrir. Chauffer le four à th. 7 (210 °C). Graisser un moule. Étaler la pâte sur 3 mm d'épaisseur et garnir le moule

Préparer la garniture : dans une jatte, mélanger le sucre roux, les œufs, le beurre ramolli, le cacao puis la crème. Répartir la préparation dans le fond de tarte, égaliser à la spatule. Faire cuire 35 min au four.

PERTE DE POIDS

COMPRENDRE LES PHASES DE STAGNATION LORS D'UN RÉGIME

Les phases de stagnation font partie du processus lors d'un régime, car le corps a une capacité d'épargne permettant de se protéger dans les situations difficiles, donc pas de panique. Voici quelques astuces qui vous aideront à perdre vos kilos en trop !

Le journal alimentaire :

Il est judicieux dans un premier temps d'effectuer une surveillance plus accrue de vos repas car il est très fréquent que l'on soit moins rigoureux au fur et à mesure de l'avancée dans le régime. L'astuce consiste à tenir un journal alimentaire et d'y résumer tout ce que l'on a consommé sur la journée : le type d'aliment, mais aussi la quantité, et de faire le bilan en fin de semaine de ses erreurs pour repartir la semaine suivante sur de bonnes bases.

Le sport :

Pour mettre toutes les chances de votre côté, augmenter votre activité physique même simplement comme avec une marche rapide, permet de booster votre

amaigrissement, de sculpter votre corps mais surtout d'évacuer un stress probable pendant cette période de stagnation.

Les mensurations, une alternative à la balance :

De même, les mensurations permettent en plus de la pesée d'évaluer l'efficacité du régime. Il est de plus possible sur une période de s'affiner sans voir son poids diminuer significativement, ayez le réflexe d'utiliser un jean témoin.

Régulez votre transit

Pensez également à votre transit, une constipation persistante peut masquer la perte de poids. Il est donc important de veiller à agir sur la régula-



tion du transit : à la fois par la consommation de fibres, d'eau et par la pratique d'une activité physique.

A noter :

Si malgré votre persévérance et votre patience, les résultats ne sont pas probants, dans ce cas, vous pouvez réen-

clencher une perte de poids en évitant sur 48h uniquement, les féculents à vos repas et en limitant les matières grasses.

Enfin, il arrive aussi, que cette phase de stagnation soit le signe que vous avez atteint votre poids d'équilibre et qu'il serait peut-être bon d'envisager une stabilisation.

CONSEILS UTILES

ECONOMISER L'EAU

Voici une liste regroupant les installations simples à monter ainsi que les bons réflexes à adapter pour économiser l'eau et agir de façon active à la préservation de notre planète.

En cuisine :

Pour ceux qui font leur vaisselle à la main utilisez les deux bacs d'eau (l'un pour le lavage et l'autre pour le rinçage).

Récupérer à l'aide d'une petite bassine placée dans l'évier toute l'eau utilisée (pour se laver les mains, pour nettoyer la salade,...) et servez-vous en par exemple pour arroser les plantes de votre jardin ou de votre balcon

Dans la salle de bain :

Le stop douche (pour ceux qui n'ont pas de mitigeur) : système s'installant entre le robinet et le flexible de douche

et permettant de stopper l'eau en conservant momentanément la température ce qui évite de devoir laisser couler l'eau pour retrouver la bonne température. Installer un réducteur de débit : système s'installant à la base du flexible de douche et permettant de diminuer le débit de l'eau tout en conservant la même pression. Coupez l'eau lorsque vous vous brossez les dents ou vous vous savonnez sous votre douche. Préférez prendre une douche plutôt qu'un bain car la douche consomme trois fois moins qu'un bain.

Dans les toilettes :

Vérifier de temps en temps qu'il n'y a pas de fuite dans votre cuvette. Pour les plus bricoleurs, vous pouvez raccorder l'évacuation du lave-main avec la cuve des WC ainsi l'eau servant à se laver les mains va directement dans le réservoir de la chasse d'eau



ASTUCES...ASTUCES...ASTUCES

Entretien un collier de perles...



Passez juste à l'eau savonneuse et c'est tout. Plus elles seront portées et plus elles seront belles. Faire renfiler votre collier tous les deux ans.

...des bijoux en corail



Le corail est une matière organique vivant dans la mer. La meilleure façon d'entretenir les bijoux faits en corail est de les faire tremper dans de l'eau de mer ou dans de l'eau très salée.

Des bijoux toujours brillants



Qu'ils soient en toc ou en métaux précieux, mettez-les par affinité dans une boîte compartimentée. Placez ensuite un petit bout de craie à l'intérieur de la boîte.

Des bijoux en argent bien nets



Afin que vos bijoux en argent ne noircissent pas, portez-les souvent. Les mettre à tremper dans du coca pendant quelques heures pour leur redonner leur éclat.

BASKET-BALL

20^e ÉDITION DU CHAMPIONNAT ARABE À BEYROUTH

L'Algérie face à la Libye demain

L'équipe algérienne de basket-ball entamera sa deuxième rencontre du Championnat arabe demain face à la Libye dans le cadre de la deuxième journée du groupe «A».

PAR SHIRAZ BENOMAR

Elle affrontera ensuite l'Égypte le lendemain (vendredi), avant la dernière rencontre du groupe prévue dimanche contre le Maroc. A signaler que cette manifestation a été organisée par la Fédération libanaise de basket-ball qui prendra fin le 24 septembre. Toutes les rencontres se dérouleront dans la salle «Pierre-Gemayel» de la cité sportive Camille-Chamoun.

Pour rappel, on verra la participation de dix équipes réparties en deux groupes qui se disputent le précieux sésame, de cette manifestation sportive panarabe.

Au premier tour on verra les sélections d'Égypte, du Maroc,



Les basketteurs algériens dans le groupe « A » avec le Maroc, l'Égypte, la Libye et le Koweït.

d'Algérie, de Libye et du Koweït du groupe «A», ainsi que les équipes du Liban, du Soudan, d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis (EAU) et d'Irak du groupe «B». La participation de l'équipe algérienne de basket-ball du championnat arabe a pour objectif de bien préparer les éliminatoires des Championnats d'Afrique 2011, prévus au mois de décembre prochain au Maroc. S. B.

Programme des rencontres du premier tour**Jeudi 16 septembre**

14h : Algérie-Libye
16h : Égypte-Maroc
18h : Liban-EAU
20h : Arabie saoudite-Irak

Vendredi 17 septembre

16h : Algérie-Égypte
18h : Liban-Irak
20h : Koweït-Libye

Samedi 18 septembre

16h : Soudan-Irak
18h : Libye-Maroc
20h : EAU-Arabie Saoudite

Dimanche 19 septembre

14h : Soudan-EAU
16h : Algérie-Maroc
18h : Liban-Arabie saoudite
20h : Égypte-Koweït.

VOLLEYBALL

CHAMPIONNAT

D'AFRIQUE (JUNIORS)

La sélection algérienne s'incline devant la Tunisie par 3 sets à 0

La sélection algérienne de volley-ball (juniors) s'est inclinée, lundi dernier, face à la Tunisie sur le score de 3 sets à 0, comptant pour la 1^{ère} journée du 11^e championnat d'Afrique qui se déroule en Afrique du Sud (13-17 septembre).

Le six algérien n'a pas pesé lourd lors de cette première sortie face à une équipe tunisienne avide de conserver son titre décrochée lors de la précédente édition.

Outre le pays hôte, la Tunisie et l'Algérie, participent également à ce championnat le Maroc et l'Égypte. Cette 11^e édition est qualificative au championnat du monde de 2011, dans un pays qui reste encore à désigner. Les deux premiers sont qualifiés pour la phase finale, rappelle-t-on. **APS**

PH/D.R.

IL ANIMERA CE MATIN UN POINT DE PRESSE À ALGER

PREMIER GRAND ORAL DE ABDELHAK BENCHIKHA

Abdelhak Benchikha, le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, donnera ce matin sa première conférence de presse à partir de 10h30 au centre de presse Mohamed-Boudiaf du complexe 5-Juillet.

PAR MOURAD SALHI

Le successeur de Rabah Saadane, nommé lundi passé par la Fédération algérienne de football à la tête de l'EN, rencontrera les médias pour faire le point sur son programme de préparation des Verts en vue de la seconde rencontre officielle des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2012 dont la phase finale aura lieu au Gabon et en Guinée-équatoriale, prévue le 8 octobre face à la République Centrafricaine. Benchikha, qui a accompagné la sélection nationale des joueurs locaux, jusqu'à sa qualification à la phase finale, aura la même mission avec les coéquipiers de Antar Yahia qu'il devra qualifier aussi à la phase finale, malgré une entame complètement ratée face à la



Abdelhak Benchikha sélectionneur de l'EN

Tanzanie au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Côté effectif, Abdelhak Benchikha s'étalera certainement sur cette question très sensible à laquelle il tentera certainement de trouver une solution, d'autant que son expérience avec les locaux a bel et bien apporté des fruits. Le nouveau coach national gardera-t-il le même effectif, composé dans sa majorité de joueurs « venus outre méditerranée » ou bien il fera-t-il table rase du passé et

repartira-t-il avec de nouveaux éléments qui, peut-être seront retenus du championnat national, ou bien il y aura des petits changements à faire seulement et maintenir le même groupe qui a déjà participé à la précédente Coupe d'Afrique et à la Coupe du monde ? En tout cas, c'est une question très délicate, et un grand chantier attend le nouveau coach qui devra préparer l'équipe pendant un mois seulement avant le rendez-vous

de la République Centrafricaine. Mais, une chose est sûre, c'est à lui seul de voir sur qui il devra compter dans le futur. Le cas de plusieurs joueurs locaux écartés, soit avant les précédentes compétitions ou après, sera également au centre des débats de cette première rencontre avec la presse, à l'image de Khaled Lemouchia et de Faouzi Chaouchi qui ont été écartés par l'ancien sélectionneur Rabah Saâdane pour des raisons disciplinaires ainsi que beaucoup d'autres éléments qui ont été aussi remerciés au cours de l'ère du Cheikh. Le renforcement du staff technique sera également abordé par cet entraîneur fraîchement installé aux commandes de l'équipe nationale, et ce même si la Faf a décidé de maintenir la même équipe technique avec l'éventuelle arrivée d'un autre technicien qui aidera Benchikha dans sa mission d'ores et déjà annoncée très difficile. En tout état de cause, le staff technique, les joueurs et les responsables ont pleinement conscience de ce que représente l'équipe nationale et les droits et devoirs qu'implique le maillot qui représente les couleurs de l'emblème national. Et redonner par la suite l'espoir aux milliers des supporters algériens qui restent toujours optimistes que leur équipe préférée s'améliore de plus en plus. Pour l'entraîneur, sa première démarche sera de retenir les meilleurs joueurs à leur meilleur poste afin de construire une équipe d'avenir. Et que les maîtres mots seront : sérieux et discipline. C'est à toutes ces questions et à beaucoup d'autres encore que le nouveau sélectionneur devra répondre ce matin lors de son point de presse.

M. S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE FOOTBALL (DAMES)

Tirage au sort le 21 septembre

Le tirage au sort du 7e Championnat d'Afrique féminin de football sera effectué le 21 septembre prochain dans la ville sud-africaine d'Ekurhuleni City, a annoncé mardi la Confédération africaine de football (CAF). Les huit équipes qualifiées seront réparties en deux poules de quatre dont les deux premières disputeront les demi-finales. Les équipes qualifiées sont l'Afrique du Sud (pays organisateur), la Guinée Equatoriale, championne en titre, l'Algérie, le Cameroun, le Nigeria, le Ghana, le Mali et la Tanzanie. Pour bien préparer cette compétition qui se déroulera du 29 octobre au 14 novembre 2010, les joueuses du sélectionneur algérien Azzedine Chih ont entamé le 1er août dernier une série de regroupements avec la présence de 23 éléments dont dix évoluent également au sein de la sélection des U-20. La sélection algérienne bénéficiera au cours du mois de septembre d'un stage en altitude à Tikjda. Elle se rendra ensuite dans le sud de la France pour sa dernière phase de préparation et y disputera trois matches amicaux contre des clubs féminins de 1ère division française. La sélection algérienne féminine s'est qualifiée au 7e Championnat d'Afrique aux dépens de la Tunisie (aller 1-1 à Alger, retour 1-0 à Tunis).

APS

CAF

Début aujourd'hui des réunions annuelles des commissions

La Confédération africaine de football (CAF) entamera aujourd'hui, et jusqu'au 23 septembre au siège de son secrétariat général au Caire (Egypte), les réunions annuelles de ses différentes commissions, a-t-elle annoncé mardi sur son site internet. "Les différentes commissions vont converger vers le secrétariat général pour discuter de questions diverses relatives au développement du football sur le continent", a indiqué la CAF. La Commission des compétitions interclubs ouvrira mercredi le bal qui sera clos par le Comité exécutif, le jeudi 23 septembre. La Commission Média se réunira pour sa part le lundi 20 septembre, alors que celle de l'Organisation de la Coupe d'Afrique des nations tiendra sa réunion annuelle le lendemain.

ABDELKRIM LATRECHE

«La Faf a fait un bon choix»

L'entraîneur du MSP Batna, Abdelkrim Latreche, estime que la Fédération algérienne de football a fait le bon choix en nommant Abdelhak Benchikha à la tête de la sélection nationale algérienne. « Je pense que cette instance a bien réfléchi avant de prendre une telle décision. J'estime que cet entraîneur a vraiment de grandes qualités. Il connaît très bien la maison. Il était également en contact permanent avec l'ancien entraîneur Rabah Saâdane, donc il a bien suivi le parcours de cette équipe, et puis je ne pense pas que Saâdane lui refuse quoi que ce soit, s'il venait à lui demander de l'aide dans son travail. L'équipe a besoin de stabilité, la nomination de cet entraîneur intervient dans des moments très difficiles, où l'équipe dispute ses matchs des éliminatoires de la Can ». Côté effectif, Abdelkrim Latreche, estime que le moment est venu pour sélectionner uniquement les meilleurs joueurs à des postes bien précis « il n'y a que quatre ou cinq joueurs qui méritent leur place au sein de l'équipe nationale, le reste doit être éliminé ».

M. S.

AZZEDINE AÏT DJOUDI

«Je suis très honoré par la tâche qu'on m'a confiée»

Le nouveau sélectionneur de l'équipe algérienne olympique (U23), Azzedine Aït Djoudi, a estimé, hier, qu'il est "très honoré" par la mission qui lui a été confiée par les responsables du football algérien, lui qui a succédé, au pied levé, à Abdelhak Benchikha, devenu sélectionneur de l'équipe A. " C'est tout d'abord un grand honneur pour moi d'être choisi

pour occuper ce poste de responsabilité. Je ferais en sorte de tout faire pour mener à bien ma mission à la tête de cette sélection olympique ", a indiqué à l'APS le nouveau responsable technique de l'Equipe olympique. Azzedine Aït Djoudi a paraphé lundi dernier un contrat de deux ans avec la Fédération algérienne de football (FAF), avec l'objectif de qualifier l'Algérie pour les prochains JO 2012, prévus à Londres. " Notre objectif sera de qualifier l'Algérie pour les JO 2012, j'estime que c'est un but raisonnable d'autant que les conditions nécessaires pour l'accomplissement d'un bon travail existent ", a-t-il ajouté. Le successeur de Abdelhak Benchikha affir-

me qu'il prône la stabilité en continuant le travail déjà accompli par son prédécesseur. " Je n'ai aucunement l'intention de bousculer les choses. Je salue le travail entrepris par Benchikha, et je suis là pour continuer sur la même dynamique ". Concernant la désignation de Abdelhak Benchikha à la tête des Verts, Aït Djoudi estime que la FAF a fait le bon choix en faisant confiance à une compétence locale. " Je pense que les excellents résultats réalisés jusque-là par l'équipe nationale durant son histoire étaient sous la houlette d'un entraîneur algérien. J'estime que Benchikha a l'envergure de mener à bon port la sélection ", a-t-il estimé. Azzedine Aït Djoudi dirigera sa

première rencontre le 12 octobre prochain à l'occasion du match amical prévu face au Qatar, en prévision des éliminatoires des JO 2012. Les protégés de Azzedine Aït Djoudi, exempts au premier tour, joueront le 25, 26 ou le 27 mars 2011 à Alger pour le compte du second tour des éliminatoires contre le vainqueur du match Djibouti-Madagascar. La rencontre retour aura lieu le 8, 9 ou le 10 avril 2011. Azzedine Aït Djoudi a déjà travaillé avec la sélection nationale A en 2001 en qualité d'adjoint du duo Kermali-Zouba. Il a acquis également une solide expérience en dirigeant des clubs algériens et étrangers.

APS



Mots Croisés N°111

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

1. Anciens systèmes de radionavigation maritime. Duveteuse
2. Puis. Manié. Arrêt
3. Désignation officielle de l'hôpital psychiatrique. Prépara secrètement. Agi par jeu
4. Pomme. Froment
5. Instrument de musique. Frôle un obstacle sans le faire tomber
6. Victoire de Napoléon. Délais
7. Convenable. Disposait en réseau
8. Blocs de glace
9. Vendangeuse. Pignade
10. Néon. Ethnie. Enveloppe
11. Répartition. Ville d'Italie. Infinitif
12. Secrétaire

Verticalement :

1. Qui diminuent
2. Impalpable. Use
3. Paraphait. Queue de craie
4. Césium. Différencier
5. Fils de Poséidon et de Gaia. Ville d'Italie
6. Enchantement. Débutante. Tragi-comédie de Corneille
7. Vaincu. Déchiffra
8. Blessé. Actinium
9. Tenta. Imbibent d'une substance colorante
10. Note. Compositeur français (1586-1643)
11. Ingénieur américain (1817-1888). Compétition
12. Observée. Ville du Portugal

SUDOKU N°111

5	2		3		6	4		
8				4				
	9		8	1				
7				3	2	9		
		9	4		1	7		
		4	5	7				6
				6	8		3	
				5				7
		6	9		3		8	4

PYRAMIDE N°111

- 2 576 mètres.
- 3 + E Dessert flottant.
- 4 + O Dans la tombe, fixe Caïn.
- 5 + T Esclave.
- 6 + E Celle des neiges se chante.
- 7 + S Petit piaf.
- 8 + R On y retape les voitures.
- 9 + C Par morceau.
- 10 + N Ouvrageront délicatement.
- 11 + A Faisons donc mal.
- 12 + T Entre...côte.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°110

CACA . BEIGNET
 OPOSSUM . AYME
 LIN . ECUELLES
 LOFER . EMBOUT
 ENERVA . PENTE
 C . DEESSES . ER
 TRES . TES . PS .
 AAR . ARCEAU . M
 INAPTE . EGAIE
 ECLATEE . AILS
 NIERA . LOTTES
 TE . ARCURE . SE

SUDOKU N°110

3	4	8	1	9	5	2	6	7
1	9	6	8	2	7	5	3	4
5	2	7	6	3	4	8	9	1
9	8	1	5	4	6	7	2	3
2	7	3	9	1	8	4	5	6
4	6	5	3	7	2	9	1	8
8	3	4	2	6	9	1	7	5
6	5	2	7	8	1	3	4	9
7	1	9	4	5	3	6	8	2

PYRAMIDE N°110

OU
 COU
 CLOU
 PLOUC
 COUPLE
 OCTUPLE
 PONCTUEL
 CORPULENT
 COMPLURENT
 CONTEMPLEUR

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : le joueur
10h05 : el hale el moula'eme
10h30 : asyade el qooua
11h00 : djouha el aouda
12h00 : journal en français
+météo
12h30 : tahi el malaki
13h30 : ouyoun alia
14h30 : tiyarat el mouhit el hadi
15h20 : sinderilla
16h30 : tabakh e'saghir
17h00 : ahlem ghoume
17h30 : tech head
18h00 : journal en amazigh
18h20 : le joueur
19h00 : journal en français
+météo
19h30 : sétif
20h00 : journal en arabe
20h45 : achouek e'ssaalem
23h00 : note de musique

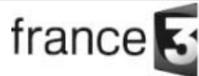


10:05 Secret Story
10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les 12 Coups de Midi !
11:50 L'affiche du jour
12:00 Journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:45 La prochaine fois, c'est chez moi
12:50 Météo
12:55 Les Cordier, juge et flic
14:30 Femmes de loi
16:25 New York, police judiciaire
17:20 Secret Story
18:10 Une famille en or
18:55 La prochaine fois, c'est chez moi
19:56 Météo
19:00 Journal
19:35 C'est ma Terre
19:39 Courses et paris du jour
19:40 Météo
19:45 Mentalist
20:30 Mentalist
21:20 Mentalist
22:05 Fringe

23:00 Fringe
23:50 Compte à rebours
00:45 Secret Story
01:35 50 mn Inside
02:35 Histoires naturelles



08:10 Des jours et des vies
08:30 Amour, gloire et beauté
08:55 C'est au programme
09:55 Météo
10:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Le progrès en questions
11:55 Météo
12:00 Journal
12:45 Soyons prévoyants
12:50 Météo
12:55 Consomag : Bonus malus : les clefs d'un succès
13:00 Toute une histoire
14:10 Comment ça va bien !
15:15 Le Renard : Pour un poil de chien
16:10 Paris sportifs
16:15 En toutes lettres
16:50 CD'aujourd'hui
16:55 On n'demande qu'à en rire
18:00 N'oubliez pas les paroles
18:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier
18:50 Météo
19:00 Journal
19:28 Soyons prévoyants
19:30 Tirage du Loto
19:33 Météo
19:35 Les petits meurtres d'Agatha Christie : Je ne suis pas coupable
20:10 Le bureau des plaintes
23:10 Dans quelle éta-gère
23:15 Journal de la nuit
23:23 Météo
23:25 CD'aujourd'hui
23:30 Des mots de minuit
01:00 Toute une histoire



10:05 Mercredi c sorties
10:15 Plus belle la vie
10:40 Consomag
10:45 Le 12/13
10:50 Edition de l'outre-mer
11:00 Journal régional
11:25 Journal national
11:55 Météo
12:00 Direct chez vous !
12:35 En course sur France 3
12:50 Inspecteur Derrick : Si Dieu était une femme
13:50 Keno
13:55 Inspecteur Barnaby : Un village très coté
15:40 Culturebox
15:45 Slam
16:15 Un livre un jour
16:25 Des chiffres et des lettres
17:00 Questions pour un champion
17:40 19/20
17:50 Edition régionale et locale
18:00 Journal régional
18:25 Journal national
18:55 Météo
19:00 Tout le sport
19:08 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:10 Plus belle la vie
19:35 Des racines et des ailes : L'abbaye de Cluny
21:25 La minute épique
21:26 Météo
21:30 Soir 3
21:55 Ce soir (ou jamais !)
23:05 Tout le sport
23:10 Nous nous sommes tant aimés : Dalida
23:40 Nous nous sommes tant aimés : Dalida
00:10 Espace francophone
00:40 Soir 3
01:05 Plus belle la vie
01:30 Un livre un jour
01:35 Strip-tease



05:00 M6 Music
05:05 Météo
05:10 M6 Kid
06:20 Disney Kid Club
07:20 M6 Kid
07:45 Météo
07:50 M6 boutique
08:45 Météo
08:50 Sue Thomas, l'oeil du FBI
09:40 Sue Thomas, l'oeil du FBI
10:40 Missing : disparus sans laisser de traces : Résurrection
11:40 Météo
11:45 Le 12 45
11:55 Missing
12:40 Météo
12:45 Merci, les enfants vont bien ! : Vive les mariés !
14:30 Merci, les enfants vont bien ! : Coup de foudre
16:45 Un dîner presque parfait
17:45 100 % mag
18:40 Météo
18:45 Le 19 45
19:05 Un gars, une fille
19:40 Victoire Bonnot : Le secret du monde : Île Maurice
22:45 Les parents les plus stricts du monde : Au Liban
00:10 Météo
00:15 Genesis
01:25 M6 Music



18:00 Arte Journal
18:30 Sur les volcans du monde
18:55 Life, l'aventure de la vie : Créatures des profondeurs
19:40 Ronald Reagan, l'enfance d'un chef
20:35 Juan Carlos, l'enfance d'un chef
21:30 Le dessous des cartes
21:40 Les neuf reines
23:30 57 mille km entre nous
00:55 Andreas Gursky, la photo globalise le monde



08:45 Morandini !
09:50 24h people
10:30 A vos recettes
11:00 Papa Schultz
11:25 Papa Schultz
11:55 Papa Schultz
12:40 Marc Eliot
13:50 Football : Italie/France
15:50 Le zapping
16:30 Sous le soleil
17:35 Le Flash
17:40 Morandini !
18:55 Le zapping
19:40 Les constructions de l'extrême
20:40 Les constructeurs de l'extrême
21:30 Les constructeurs de l'extrême : L'opéra de Sydney
22:20 Les constructeurs de l'extrême : L'observatoire russe
23:20 Morandini !
00:30 24h people
01:10 Le zapping
01:40 Mayday : Les ailes gelées de Schultz



08:45 Physique ou chimie
09:40 Top chef
10:30 Top chef
11:15 Friends
11:40 Friends
12:05 Friends
12:30 Les monos
14:00 Tellement vrai
15:40 En mode Ibiza
16:05 En mode Ibiza
16:40 Physique ou chimie
17:40 Stargate Atlantis
18:30 Torchwood
19:35 Shark Attack
21:15 Ninjas en guerre
22:50 Poker : le duel
23:45 Poker
00:40 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



21h00

Ouyoun alia



19h35

Les petits meurtres d'Agatha Christie : Je ne suis pas coupable



21h55

Ce soir (ou jamais !)

Présentateur Frédéric Taddei



Grands thèmes de société, sujets ou tendances qui l'agitent. Décrypter le monde contemporain à travers le prisme de la culture, tel est le défi quotidien pour Frédéric Taddei qui accueille, en direct, plusieurs invités d'horizons divers - artistes, auteurs, essayistes, romanciers, cinéastes, créateurs - pour échanger, comprendre et commenter les thèmes d'actualité, avec un ton libre et assumé



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saïda Azzouz

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehiqueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600 L'annuaire, Bt B03, Jhaddadene

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas restitués et ne feront l'objet

La doyenne de Tizi-Ouzou morte à 111 ans

Tassaâdit Haouchine, la doyenne de Tizi-Ouzou, s'est éteinte avant-hier, à l'âge de 111 ans. C'est une famille connue pour la grande longévité de ses membres. D'ailleurs, la défunte a laissé derrière elle deux sœurs âgées respectivement de 105 et 102 ans, selon le témoi-

gnage de ses proches. « Nna Tassaâdit » s'est éteinte dans la sérénité, puisqu'elle n'a même pas nécessité la présence d'un médecin. En d'autres termes, jusqu'à la fin de ses jours, la doyenne de la ville des Genêts était en possession de toutes ses facultés mentales et physiques.

République, laïcité et religions au menu d'une visite de Jean-Pierre Chevènement en Algérie

Jean-Pierre Chevènement, sénateur du Territoire de Belfort et président d'honneur du Mouvement républicain et citoyen se rendra en Algérie, a indiqué un communiqué de l'ambassade de France à Alger. L'ancien ministre d'Etat français animera deux conférences portant sur le thème « République, laïcité et religions ». Les deux conférences sont prévues pour les 19 et 21 septembre, respectivement aux centres culturels d'Oran et d'Alger.

Né en 1939, ancien élève de l'École nationale d'administration, Jean-Pierre Chevènement a été élu député du Territoire de Belfort en 1973, avant d'entrer pour la première fois au gouvernement en 1981, comme Ministre d'Etat, chargé de la recherche et de la technologie. Il a ensuite été chargé des portefeuilles de l'Éducation Nationale (1984-1986), de la Défense (1988-1991) et de l'Intérieur (1997-2000). Il a également dirigé la mairie de Belfort, de 1983 à 2007. Il est toujours aujourd'hui



sénateur du Territoire de Belfort. Adhérent au Parti socialiste dès 1964, il le quitte au début des années 90 pour fonder en 1992 le Mouvement des citoyens, devenu en 2003 le Mouvement républicain et citoyen (MRC), dont il est actuellement le président d'honneur. Auteur de très nombreux ouvrages, M. Chevènement a annoncé son intention de se présenter à l'élection présidentielle de 2012.

Plusieurs poissons découverts morts à la surface de oued Tafna (Tlemcen)

Plusieurs poissons de différents calibres et espèces ont été retrouvés morts aux bords de oued Tafnadans sa partie située entre la région de "Tazgait" et "Dehana" dans la commune de Aïn Ghraba (sud de Tlemcen), a-t-on appris lundi dernier du président de l'Association de développement agricole locale. Ces poissons flottaient à la surface à proximité d'une nappe d'huile, selon la même source, ce qui favorise l'hypothèse d'une substance chimique ayant pollué l'eau constituant un danger pour la faune (poissons et oiseaux) et pour la flore, sachant notamment que oued Tafna irrigue plusieurs terres agricoles.

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques a délégué sur place une commission pour examiner ce phénomène et constater les faits, a indiqué le

responsable du secteur, affirmant que plusieurs petits poissons ont en effet péri dans les hauteurs de la région de Sebdu et ont été emportés par le courant vers la localité de Aïn Ghraba où se trouvent encore des poissons vivants.

Il a expliqué également que la commission sus-citée, qui a tenu une séance de travail avec des responsables de l'APC concernée, a prélevé des échantillons sur des poissons morts afin de procéder à des analyses, tout en estimant que la situation "n'est pas inquiétante" et que les analyses détermineront les causes exactes de cette découverte.

De son côté, la Direction de l'hydraulique a prélevé un échantillon de l'eau de l'oued pour effectuer des analyses et déterminer avec exactitude les causes de ce phénomène.

La faim coûte 350 milliards d'euros aux pays pauvres

L'impact de la sous-nutrition pour les pays pauvres est estimé à 350 milliards d'euros (450 mds USD) par an, selon un rapport de l'ONG ActionAid publié lundi, à une semaine d'un sommet des Nations unies sur le développement à New York.

La somme représente dix fois les fonds requis pour remplir le premier des "Objectifs du millénaire pour le développement" définis en 2000 par l'Onu, qui vise à diviser par deux le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici 2015.

Les pays membres de l'Onu vont se réunir à New York du 20 au 22 septembre pour faire le bilan des progrès réalisés dans les huit objectifs fixés en 2000.

Selon ActionAid, le chiffre de 350 milliards d'euros par an représente la perte de potentiel économique découlant de la sous-nutrition : morts prématurées, force de travail diminuée, dommages irréversibles subis par les enfants, sous-alimentés. Selon le rapport, la malnutrition chronique est globalement en augmentation de 20% par rapport à 2000, et seulement 8 pays, sur un groupe de 28 pays pauvres passés en revue, sont sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés en 2015.

Douze pays sont même en recul par rapport à ces objectifs. L'ONG exhorte les pays riches à donner 16,8 milliards d'euros (22 milliards de dollars) pour combattre la faim dans le monde.

Eric Besson, le bon élève de Sarkozy, présente son bilan

DE NOTRE CORRESPONDANTE À PARIS GHANIA KHELIFI

Ces après son « remariage » selon ses propres termes dimanche soir à Paris avec la jeune Tunisienne Yasmine Tordjman, arrière-petite fille de l'ex-Première dame de Tunisie Wassila Bourguiba qu'Eric Besson a rencontré, lundi dernier, la presse pour présenter son bilan sur les huit derniers mois. On retiendra de sa longue présentation que l'immigration légale, l'asile et les naturalisations ont enregistré une hausse en France, ce qui permet au ministre de l'Immigration et de l'Identité d'affirmer que sa politique présentait un « équilibre ». Une façon de répliquer aux critiques contre les expulsions des Roms. Ainsi donc sur huit mois, 122.246 autorisations de long séjour ont été accordées, soit 9% de plus que sur la même période en 2009. Il a été déposé 29.500 demandes d'asile, 12,5% de plus et 6.597 statuts de réfugiés ont été accordés lors des huit premiers mois, contre 6.786 personnes pour toute l'année 2009. Selon lui, la France est le premier pays européen et le deuxième dans le monde pour les demandes reçues. 67.300 personnes ont été naturalisées françaises par décret soit 15,2% de plus. Le délai moyen pour une naturalisation est passé de douze à cinq mois selon lui, une affirmation que dément cependant la réalité administrative. Il y a eu enfin 19.042 renvois d'étrangers en situation irrégulière au cours des huit premiers mois, contre 19.456 pour la même période de 2009. L'objectif de 28 mille pour 2010 devrait être atteint, se félicite Eric Besson répondant ainsi aux vœux de Nicolas Sarkozy. Parmi ces expulsions ou « éloignements » comme il dit, le nombre des retours volontaires connaît une augmentation importante avec une croissance de 14,7%. Il expliquera à ce propos « depuis un an, j'ai aussi souhaité mettre l'accent sur la lutte contre l'immigration irrégulière dès le pays d'origine. 93 attachés de sécurité intérieure, 22 officiers de liaison immigration, et 20 conseillers sureté immigration, sont désormais affectés dans les principaux pays sources d'immigration. Ils couvrent plus de 150 pays. Mais la priorité est que les étrangers sans visa ni titre de séjour n'entrent pas sur notre territoire ». En 2009, l'embarquement de 11.034 personnes ont été refoulées à l'embarquement. Le projet de loi prévoit aussi la mise en place d'une Charte des droits et devoirs du citoyen, qui devra être signée par l'ensemble des étrangers naturalisés et remise à toute personne accédant à la nationalité française. Concernant les relations avec les pays du Maghreb et l'Afrique il rappelle l'engagement obtenu des organismes financiers pour la réduction des coûts des transferts d'argent des migrants, et annonce que dans les prochaines semaines, il lancera avec un important opérateur la première solution de transfert d'argent par téléphonie mobile entre la France et des pays africains. Autre projet déjà évoqué en décembre dernier le programme pour les jeunes du Sud. « Les quatre prochains mois verront surtout l'aboutissement d'un grand projet qui placera la mobilité des jeunes au cœur de la construction d'un espace méditerranéen de la circulation des personnes, du savoir et des compétences. Avec quinze autres pays riverains du Sud, et six États membres de l'Union européenne, nous nous sommes donnés un an, d'ici la fin 2010, pour y parvenir. Nous travaillons étroitement avec le secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée. Dès la rentrée universitaire 2011-2012, l'Office méditerranéen de la jeunesse offrira aux meilleurs étudiants des bourses méditerranéennes, des facilités de visa et de séjour, un parrainage professionnalisant, l'accès à une plateforme de stages et d'emplois, ainsi que la possibilité d'exercer une première expérience professionnelle dans le pays de leur choix ». Enfin, Eric Besson a confirmé le dépôt d'un amendement étendant les motifs de la déchéance de la nationalité aux personnes ayant porté atteinte à la vie d'une personne dépositaire de l'autorité publique, comme un policier, un magistrat, un gendarme ou un préfet. Cette mesure prévoit qu'un individu peut, après avis du Conseil d'État, être déchu de la nationalité française « s'il est condamné pour un acte qualifié de crime ou délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ou constituant un acte de terrorisme ». Vivement critiqué, l'amendement sera présenté à l'Assemblée nationale le 28 septembre prochain dans le cadre de la loi relative à l'immigration, l'intégration et la nationalité.

G. K.



« Eric Besson a confirmé le dépôt d'un amendement étendant les motifs de la déchéance de la nationalité aux personnes ayant porté atteinte à la vie d'une personne dépositaire de l'autorité publique, comme un policier, un magistrat, un gendarme ou un préfet. »



INSOLITE

Il roule 6 mille km à vélo et traverse 9 pays pour retrouver son petit garçon disparu...

C'est l'histoire de Ken Thompson, un Australien de 57 ans dont le fils de 6 ans, Andrew, avait été enlevé par sa mère il y a deux ans et demi, direction l'Europe. Ken décide alors de retrouver lui-même son petit garçon. D'abord en quittant son travail, puis en ouvrant un blog, sur lequel il annoncera son projet insolite : "Je roulerai à vélo à travers le Royaume-Uni et l'Europe à partir de mai 2010 pour retrouver mon garçon de 6 ans, et pour sensibiliser l'opinion internationale sur les enfants disparus." Ken part d'Angleterre, des photos de son fils collées sur son dossard. Chaque jour, le papa relate son périple sur son blog. L'espoir ne faiblit pas. Jusqu'à cet instant où il reçoit un e-mail anonyme. Ken stoppe son vélo. "Je roulais entre Nuremberg et Stuttgart, je me suis arrêté, regardé mes mails, un message anonyme disait qu'Andrew avait été retrouvé, qu'il allait bien, et que les autorités australiennes allaient me contacter." C'est le Daily Telegraph qui raconte cet instant émouvant, supervisé par trois psychologues : "J'étais nerveux" raconte Ken, le



papa assis sur un canapé, entouré de jouets. Andrew entre dans la pièce. "Il a toujours ce diastème aux dents, comme moi. C'est la première chose que j'ai vérifiée, il a toujours le même sourire. Je me suis dit, « C'est lui, c'est mon fils, Andrew ». Il a une espèce d'accent maintenant, mais il parle toujours parfaitement l'anglais et a une forte personnalité. C'est mon Andrew." "Il était nerveux aussi, mais il a regardé, et a souri aussitôt. Il s'est approché, puis m'a demandé de jouer avec lui. Nous avons joué au puzzle. Il n'a posé aucune question sur sa vie avant, en Australie, ou sur le fait qu'il n'avait pas vu son père depuis deux ans et demi."

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h37	Fadjr : 4h40	Fadjr : 4h42	Fadjr : 4h48	Fadjr : 4h56	Fadjr : 5h09	Fadjr : 5h12	Fadjr : 5h16
Dohr : 12h25	Dohr : 12h28	Dohr : 12h29	Dohr : 12h35	Dohr : 12h44	Dohr : 12h55	Dohr : 12h58	Dohr : 13h01
Asr : 15h56	Asr : 15h59	Asr : 16h00	Asr : 16h07	Asr : 16h15	Asr : 16h26	Asr : 16h29	Asr : 16h32
Maghreb : 18h37	Maghreb : 18h41	Maghreb : 18h42	Maghreb : 18h48	Maghreb : 18h56	Maghreb : 19h07	Maghreb : 19h11	Maghreb : 19h13
Icha : 20h02	Icha : 20h05	Icha : 20h06	Icha : 20h13	Icha : 20h21	Icha : 20h31	Icha : 20h34	Icha : 20h36

CONFÉRENCE INTERNATIONALE LE 25 SEPTEMBRE À ALGER

LE SOUTIEN À LA RÉSISTANCE SAHRAOUIE EN DÉBAT



Ph / D. R.

L'occupant marocain nie le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Cette conférence vise à réaffirmer la solidarité et le soutien indéfectible à ce digne combat que mène le peuple sahraoui depuis bientôt 36 ans. Outre, le soutien multiforme à la résistance pacifique citoyenne dans les territoires occupés, la dénonciation des violations massives des droits de l'homme mais aussi appelé à l'organisation d'un boycott des activités commerciales en relation avec la spoliation des ressources naturelles du Sahara Occidental.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'engagement de la société civile algérienne à l'égard de la cause sahraoui s'intensifie et se renforce davantage notamment avec le soutien de la communauté internationale. La résistance de ce peuple dont l'unique outil recouru est « la voix pacifique » reste inéluctablement le moyen de défense approprié face au colonialisme marocain. C'est dans cet objectif que sera tenue une conférence internationale à

Alger sur le thème «Le droit des Peuples à la Résistance : le cas du peuple sahraoui», les 25 et 26 septembre prochain. Organisée par le Comité nationale algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS) et l'Union des juristes sahraouis, cette rencontre verra la participation de plus de 250 personnes, dont 120 étrangers issus de différentes sphères, diplomatiques, parlementaires, universitaires et intellectuels. Coté représentation sahraouie, ils seront plus de 70 activistes sahraouis militants des droits de l'homme qui viendront des territoires occupés, pour certains, a-t-on appris auprès de M. Ayachi Said, qui coordonne l'organisation de l'évènement. D'autres responsables du gouvernement sahraoui y prendront part également. Deux thèmes sont prévus au courant de la conférence, à savoir, «le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination» et «la solidarité avec la résistance sahraouie et dénonciation des violations systématiques des droits de l'homme par l'occupant marocain».

Cette conférence, explique-t-on, vise, entre autres, à réaffirmer la solidarité et le soutien indéfectible à ce digne combat que mène le peuple sahraoui depuis bientôt 36 ans. Outre, le soutien multiforme à la résis-

tance pacifique citoyenne dans les territoires occupés, la dénonciation des violations massives des droits de l'homme mais aussi appelé à l'organisation d'un boycott des activités commerciales en relation avec la spoliation des ressources naturelles du Sahara Occidental. La légalité internationale, s'indigne notre interlocuteur, «ne trouve pas une exécution sur le terrain faute des manœuvres dilatoires du pouvoir marocain implicitement soutenu par les gouvernements espagnol et français». Et de poursuivre «cette complicité criminelle des deux gouvernements nie au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination en tant que peuple colonisé». S'agissant de la résistance des sahraouis dans les territoires occupés, il dira qu' «elle a démasqué la sauvagerie de l'occupant marocain et sa violation quotidienne des droits de l'homme», avant d'ajouter «celle-ci se fait par la pratique de la torture, des arrestations arbitraires, des viols, des disparitions forcées mais aussi par des exécutions extra judiciaires».

La conférence sera sanctionnée par une déclaration finale qui sera élaborée par l'ensemble des participants, a-t-on ajouté.

M. B.

SUITE AU DÉCÈS D'UN JEUNE DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Manifestation citoyenne à El Mezair

Les jeunes de la localité d'El Mezair, relevant administrativement de la commune d'El Kennar, 20 km à l'est du chef lieu de wilaya, ont procédé lundi, en fin de journée, à la fermeture de la RN 43 reliant Jijel aux villes de l'est du pays.

Cette manifestation est intervenue après la mort d'un jeune adolescent de 15 ans, qui a été percuté par une voiture de tourisme alors qu'il était à bord d'une bicyclette. Un accident de la circulation qui a mis le feu aux poudres tout de suite, puisque la grogne des jeunes de cette localité s'est poursuivie jusqu'à une heure tardive de la nuit, soit vers 2 heures

du matin. L'intervention des parents et des sages de la cité a mis un terme aux hostilités. Un véhicule de l'APC d'El Kennar qui s'affairait au moment des incidents à dégager la chaussée a été saccagé, nous a assuré une source locale.

Un renfort des éléments des bridages d'interventions de la gendarmerie nationale a été dépêché hier matin, de peur que la situation ne dégénère une autre fois, lors de l'enterrement de la victime prévu dans l'après-midi de mardi.

Par ailleurs, un différent dont on ignore le motif, entre deux jeunes de la cité El Mridja, un quartier périphérique de la commune d'El Milia, distante de 60 km

à l'est du chef lieu de wilaya de Jijel a tourné au drame lundi soir vers 20 heures.

En effet, un jeune d'une vingtaine d'années a asséné plusieurs coups de couteau à son ami âgé d'à peine 23 ans, le laissant giser dans une marre de sang.

Transféré en urgence à l'hôpital Bachir Mentouri d'El Milia, la victime succomba une demi-heure plus tard au bloc opératoire. Un peu plus tard dans la soirée, les éléments de la police judiciaire sont parvenus à l'arrestation du présumé meurtrier. Une enquête a été ouverte aussitôt pour connaître les mobiles de ce crime, qui n'est pas le premier du genre dans la région.

S. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 56 blessés en une journée

Neuf personnes ont trouvé la mort et 56 autres ont été blessées dans 33 accidents de la circulation survenus lundi dernier à travers le territoire national, a indiqué hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

« Durant la journée du 13 septembre 2010, trente-trois accidents de la circulation routière (...) ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers l'ensemble du territoire national. Ils ont engendré le décès de neuf (9) personnes, des blessures à cinquante-six (56) autres et des dégâts matériels importants a cinquante-trois (53) moyens de locomotion impliqués », a-t-on précisé de même source.

Les accidents mortels ont eu lieu dans les wilayas d'Alger, Relizane, Tissemsilt, Tlemcen, Saïda, Adrar, Jijel et Guelma.

PATHOGENE ULTRA RESISTANT

Mobilisation mondiale urgente

Des infectiologues ont tiré la sonnette d'alarme sur l'apparition d'un nouveau pathogène résistant quasiment à tous les antibiotiques existants, apparu récemment dans le sous-continent indien, requérant une mobilisation mondiale urgente.

«Il y a urgence d'une part à mettre en place un système de surveillance international dans les prochains mois, et d'autre part à tester tous les patients admis dans un système de santé dans le plus grand nombre possible de pays, a expliqué le Dr Patrice Nordmann, de l'Hôpital Bicêtre près de Paris. Le Dr Nordmann participe à la 50e conférence annuelle de l'ICAAC (Interscience Conference on Antimicrobial Agents and Chemotherapy), plus grand colloque sur les maladies infectieuses qui réunit du 12 au 14 septembre quelque 12.000 spécialistes à Boston (Massachusetts, nord-est).

«Ces mesures ont déjà été décidées en France et sont discutées très sérieusement au Japon, à Singapour et en Chine», a précisé le Dr Nordmann.

«Pour l'instant on ne sait pas encore la rapidité d'expansion du phénomène (...), s'il s'agit de mois ou d'années, mais ce qui est certain c'est que ça va se diffuser (...), c'est un peu comme une bombe à retardement», a-t-il dit, soulignant l'énorme réservoir que représentent pour ce pathogène les 1,3 milliard d'habitants du sous-continent indien et leur importante diaspora.